

*Édition accessible*

*Pratiques recommandées à l'intention  
des éditeurs*

**EDITEUR**



L'auteur de ce document, Sarah Hilderley, souhaite exprimer sa reconnaissance aux nombreuses personnes qui ont consacré du temps et apporté leurs compétences à l'élaboration et au développement de ces directives et remercier nommément les personnes ci-après pour l'aide considérable et les conseils qu'elles ont fournis pour que cette publication soit une source de conseils pratiques et utiles pour les éditeurs.

*Alicia Wise—Elsevier*

*Alistair McNaught—JISC TechDis*

*Bernhard Heisner—DAISY Consortium*

*Cristina Mussinelli—AIE*

*Graham Bell—EDItEUR*

*Mark Bide—EDItEUR*

*Robert Kelly—American Physical Society*

*Suzanne Taylor—Pearson US*

Le présent document a été publié pour la première fois en avril 2011, dans le cadre du projet relatif au cadre des techniques facilitant l'accès aux œuvres fondé par l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI). Il est régulièrement mis à jour. Si vous avez des remarques, des suggestions ou des informations à ajouter, veuillez contacter Sarah Hilderley à l'adresse [sarah@editeur.org](mailto:sarah@editeur.org).

Les présentes directives ont reçu le soutien de :

l'Union internationale des éditeurs

la Fédération des éditeurs européens

le Groupement international des éditeurs scientifiques, techniques et médicaux

International  
Publishers  
Association



**stm**

## Table des matières

<u><a href="#">Vers l'accessibilité</a></u>	5
<u><a href="#">Qu'est-ce qu'un produit accessible?</a></u>	7
<u><a href="#">Structure, contenu et présentation</a></u>	10
<u><a href="#">Quels formats de fichier sont accessibles</a></u>	11
<u><a href="#">Directives à l'intention des cadres supérieurs</a></u>	17
<u><a href="#">Quels sont les avantages pour votre entreprise?</a></u>	18
<u><a href="#">Mesures concrètes</a></u>	18
<u><a href="#">Direction interne en matière d'accessibilité</a></u>	20
<u><a href="#">Par où commencer?</a></u>	20
<u><a href="#">Comment procéder?</a></u>	23
<u><a href="#">Directives à l'intention des services de rédaction et des bureaux d'études</a></u>	25
<u><a href="#">Ce que vous pouvez faire maintenant :</a></u>	
<u><a href="#">Réception de demandes envoyées par les services des ventes ou des autorisations</a></u>	26
<u><a href="#">Préparation de vos fichiers</a></u>	26
<u><a href="#">Préparer et éditer des images</a></u>	27
<u><a href="#">Ce qu'il faut viser</a></u> <u><a href="#">Types de systèmes de production</a></u>	29
<u><a href="#">Directives à l'intention des services production et informatique</a></u>	31
<u><a href="#">Comment travaillez-vous?</a></u>	31
<u><a href="#">DAISY Pipeline</a></u>	34
<u><a href="#">Production de livres électroniques</a></u>	34
<u><a href="#">Archivage</a></u>	35
<u><a href="#">Comment procéder à un audit de l'accessibilité</a></u>	37
<u><a href="#">Actions recommandées</a></u>	37
<u><a href="#">Audit technique de votre produit</a></u>	39
<u><a href="#">Comment ajouter une structure à vos documents</a></u>	42
<u><a href="#">Éléments de structure à incorporer</a></u>	42
<u><a href="#">À quel moment incorporer des éléments de structure dans votre système de production</a></u>	43
<u><a href="#">XML</a></u>	44
<u><a href="#">Fourniture de fichiers à des organismes intermédiaires</a></u>	45
<u><a href="#">Comment répondre aux demandes</a></u>	46
<u><a href="#">Comprendre le cadre juridique</a></u>	48
<u><a href="#">Difficultés à fournir des documents accessibles</a></u>	49
<u><a href="#">Comment participer au projet TIGAR</a></u>	50

[Autres ressources](#)

52

[Glossaire](#)

60

## Vers l'accessibilité

10% de la population des pays développés et 15% de la population des pays en développement ont, à des degrés divers, des difficultés à lire les textes imprimés. Il s'agit de personnes souffrant de troubles tels qu'un déficit visuel, une dyslexie ou des handicaps moteurs, qui peuvent réduire considérablement leur capacité de lire. Le monde de l'édition est de plus en plus axé sur les utilisateurs et il est de plus en plus important que vos contenus publiés soient accessibles par tous vos lecteurs potentiels. De nos jours, les lecteurs ont besoin de pouvoir consommer de la technologie sous différentes formes et la métamorphose de l'édition d'un secteur dominé par les contenus imprimés en un secteur mixte, puis inexorablement dominé par le numérique offre aux éditeurs une occasion sans précédent de présenter leurs produits au public le plus large possible.

Il est judicieux, sur les plans commercial, juridique et déontologique, de veiller à ce que vos produits soient accessibles (voir la section intitulée "[Directives à l'intention des cadres supérieurs](#)"). Avec la coopération des personnes appropriées et en mettant en place les procédures et les pratiques adéquates, vous pouvez accroître votre marché tout en améliorant votre profil en matière de responsabilité sociale de l'entreprise. Cette publication a pour objectif de fournir aux éditeurs des indications claires et concises en vue de soutenir leurs efforts dans ce sens.

Rendre des contenus "accessibles" aux personnes ayant des difficultés à lire les textes imprimés représente un défi que tous les éditeurs peuvent et devraient relever; vos efforts peuvent avoir des effets réels sur les lecteurs. Nos directives encouragent les éditeurs à rendre leurs publications standard aussi accessibles que possible pour que l'accès sans restriction devienne la norme et ne soit plus une particularité. Les éléments d'accessibilité ne doivent pas nécessairement être exclusifs ou intrusifs — ils aideront tous vos lecteurs. L'intégration d'éléments d'accessibilité dans vos publications permettra également à

l'ensemble des lecteurs de personnaliser leur propre expérience de lecture tout en respectant les droits d'auteur des titulaires. Une technologie adaptée aux besoins individuels permettra à tous d'accéder aux contenus selon ses choix, qu'ils aient ou non des difficultés à lire les textes imprimés — il n'y a pas de "client" type. L'environnement mobile dans lequel nous vivons actuellement permet à chacun de bénéficier des mêmes choix d'accès. Disposer d'un produit numérique redistribué sur une grande variété d'écrans de tailles différentes permet à chacun d'en lire le contenu, indépendamment du dispositif qu'il a choisi ou est tenu d'utiliser.

Les présentes directives vous donnent des informations générales, vous permettent d'examiner les différents moyens dont vous disposez et vous aident à gérer bon nombre des problèmes que vous rencontrerez en essayant de rendre vos produits plus accessibles. Vous pourrez collaborer avec des experts en la matière, qui vous aideront à produire des contenus accessibles. Toutes ces possibilités sont décrites pour vous permettre d'acquérir une compréhension complète de tous les moyens dont vous disposez afin de parvenir à l'accessibilité. Nous vous recommandons de vous reporter au "[Glossaire](#)" en fin de document, qui est conçu pour vous permettre de parcourir la présente publication et de vous familiariser avec les questions relatives à l'accessibilité. La section intitulée "[Autres ressources](#)" fournit des informations et des liens vers d'autres associations et groupes de projets qui vous donneront des orientations plus précises.

Enfin, en plus d'intégrer des éléments d'accessibilité dans vos produits, vous pouvez sans attendre contribuer à élargir l'accès des personnes ayant des difficultés de lecture des textes imprimés dans le monde à des versions accessibles de vos livres en participant au projet TIGAR (voir la section intitulée "[Comment participer au projet TIGAR](#)").

## Qu'est-ce qu'un produit accessible?

Un titre accessible à une personne peut ne pas l'être pour une autre; il existe de nombreux besoins en fonction des capacités, des compétences et des préférences d'un individu.

De manière générale, un "produit complètement accessible" est un produit qui offre une expérience utilisateur le plus souple possible pour tous les lecteurs en permettant à l'utilisateur, handicapé ou non, d'accéder au contenu et de le manipuler facilement.

Les besoins de certains lecteurs peuvent être satisfaits très simplement, par l'emploi de gros caractères ou d'une version PDF existante<sup>1</sup>, tandis que d'autres font appel à un fichier structuré à navigation complète (par exemple, un fichier DAISY, un fichier EPUB 3 ou un livre électronique en HTML) qu'ils peuvent utiliser à l'aide d'un logiciel de synthèse vocale.

D'autres lecteurs préfèrent le système Braille (soit en utilisant une édition braille standard en relief, soit en accédant à une publication électronique au moyen d'un dispositif braille dynamique).

Les difficultés de lecture des textes imprimés peuvent aller de problèmes liés à la taille des caractères à une incapacité complète à interagir avec la moindre partie de la page ou de l'écran. Par le passé, nombreux sont ceux qui ont rencontré des difficultés d'accès ou, étant aveugles, n'ont pas eu accès du tout à la lecture en raison du manque de souplesse du format imprimé. En tant qu'éditeur, vous êtes désormais en mesure de changer cet état de fait grâce à votre contenu numérique et, dans certains cas, vous pourrez proposer de multiples canaux de perception à vos lecteurs. Un titre accessible permet à chacun d'"accéder" à votre contenu de la façon qui lui convient.

---

<sup>1</sup> En l'espèce, un fichier PDF n'aurait guère d'utilité pour une personne aveugle.

Pour qu'un titre soit accessible, les quatre éléments ci-après, qui interagissent les uns avec les autres, doivent être combinés :

- la nature technique du produit, dont nous traitons dans le présent document;
- la capacité technique des technologies d'assistance (lecteurs d'écran et loupes, lecteurs de livres électroniques, lecteurs DAISY et logiciels de lecture, dispositifs d'affichage braille dynamiques, etc.);
- les compétences des utilisateurs et leur connaissance des technologies courantes et d'assistance pour interagir avec le titre "accessible". Cela peut également englober l'accès à l'aide et aux conseils techniques prodigués par des spécialistes de l'accessibilité;
- des interfaces simples et bien conçues testées auprès des utilisateurs ayant des difficultés de lecture des textes imprimés.

Pour améliorer la lecture, une partie ou la totalité des options suivantes peuvent être disponibles dans un fichier :

- **Contenu à balisage structurel** — Il est possible de résoudre de nombreux problèmes d'accessibilité et de facilité d'utilisation en incluant un certain degré de "balisage" dans vos fichiers numériques (voir la section intitulée "[Comment ajouter une structure à vos documents](#)"). Les formats XML ou HTML, bien que susceptibles d'entraîner quelques changements dans votre système de production en interne, sont rapidement en train de s'imposer comme un outil indispensable pour votre édition numérique.
- La **synthèse vocale** est une aide vitale pour de nombreux utilisateurs ayant des difficultés à lire les textes imprimés. En l'absence d'un livre audio commercial, les textes numériques peuvent facilement être convertis en synthèse vocale à l'aide de logiciels appropriés (et facilement disponibles). Il suffit aux utilisateurs qui peuvent voir l'écran de sélectionner le texte souhaité afin de se le faire lire à haute voix par les outils de synthèse vocale. Les utilisateurs qui ne peuvent pas voir l'écran ont besoin de lecteurs

d'écran qui lisent le contenu et réalisent une navigation audio. Pour ces utilisateurs, il est possible d'améliorer considérablement la facilité d'utilisation de la synthèse vocale en veillant à ce que le texte soit "jalonné" de balises structurelles et sémantiques et en assurant une navigation claire dans le document. La lecture à l'aide d'un lecteur d'écran n'a rien à voir avec l'écoute d'une publication lue pour vous ou l'écoute d'un enregistrement. Elle se rapproche davantage de la lecture à vue. Par exemple, les lecteurs d'écran permettent de naviguer dans la page, annoncent les listes comportant des puces typographiques et les tableaux, épellent les mots sur commande et peuvent être programmés pour lire à des vitesses élevées et changer de voix et de hauteur tonale pour différents types de contenus. Toutefois, il pourrait vous sembler que les décisions prises au sujet de la gestion numérique des droits (DRM) ont désactivé l'option de la synthèse vocale bien que le reste du fichier soit accessible. La communauté des titulaires de droits du Royaume-Uni a approuvé la recommandation visant à autoriser la synthèse vocale<sup>2</sup>.

- L'inclusion d'une **table des matières navigable** détaillée dans le document et la définition d'un ordre de lecture précis (prévoyant, par exemple, des liens appropriés entre le corps principal du texte et une barre latérale ou le texte d'un encadré) aide les personnes qui lisent au moyen de fichiers audio à naviguer dans le livre et peut également être utile aux personnes ne souffrant pas de déficience visuelle. L'ordre de redistribution doit être réorganisé pour visualiser les publications numériques sur une grande variété d'écrans de tailles différentes.
- Les descriptions en "**texte de substitution**" peuvent expliquer les illustrations pour les lecteurs ayant un accès réduit aux informations graphiques. Les points essentiels d'images, de graphiques et de diagrammes peuvent être décrits par des légendes détaillées, le corps du texte ou une description en texte de substitution de l'objet de l'illustration, des descriptions qui profiteront à tous les utilisateurs, y compris à ceux qui peuvent voir l'image.

---

<sup>2</sup> L'Association des éditeurs du Royaume-Uni recommande aux éditeurs d'activer la synthèse vocale dans leurs produits numériques.

- La **taille de la police**, le **style** et la **couleur** peuvent avoir un impact considérable sur la lecture. La capacité d'en changer selon les besoins est très utile et nous savons que de nombreux lecteurs qui ne souffrent pas d'une incapacité permanente de lire les textes imprimés adaptent la taille de la police aux conditions de vision ambiantes. Par exemple, la capacité de choisir une police de grande taille, un style de caractère sans empattement, voire un style de caractère spécialement conçu pour les lecteurs souffrant de déficience visuelle, afin de souligner le contraste entre le caractère et la page, permet d'aider de façon immédiate les personnes souffrant de troubles communs tels que la dégénérescence maculaire liée à l'âge ou la dyslexie.
- Différentes **couleurs de fond** et un **interligne contrôlable** peuvent aider les personnes souffrant de dyslexie à aborder pleinement le texte et peuvent également être utiles aux lecteurs accédant au texte dans des conditions d'éclairage diverses.
- Il faut s'assurer que tout **dispositif de gestion numérique des droits** appliqué à un titre particulier n'entrave pas l'accessibilité de ce titre. Dans de nombreux cas, un tel dispositif peut avoir des répercussions importantes sur l'accessibilité au point que même si un titre est très accessible, la gestion numérique des droits peut faire obstacle à son accessibilité. Elle peut limiter la technologie d'accès, empêchant les utilisateurs de lire le contenu des titres protégés. De nombreux fabricants de lecteurs d'écran ne disposent pas des ressources nécessaires pour payer les redevances de licence annuelles qui sont nécessaires pour que leurs produits deviennent interexploitables avec les dispositifs de gestion numérique des droits couramment utilisés dans l'industrie. Par conséquent, un dispositif de gestion numérique des droits peut rendre le contenu d'un fichier complètement inaccessible. Nous vivons dans un monde en mutation rapide et les éditeurs devraient suivre attentivement l'évolution de la gestion numérique des droits et comprendre l'incidence qu'elle a sur l'accessibilité.

## *Structure, contenu et présentation*

Les documents peuvent être considérés comme une combinaison de **structure** (la séquence des chapitres, des sections, des en-têtes A, des en-têtes B, des paragraphes, etc.), de **contenu** (mots, espaces et images) et de **présentation** (style typographique et disposition géométrique de la page et de son contenu).

L'édition classique axée sur l'impression se concentre sur deux éléments, le contenu et la présentation, qui sont d'ordinaire étroitement liés tout au long du processus éditorial. Les systèmes de production plus modernes se concentrent en premier lieu sur la structure et le contenu tandis que la présentation (du texte, au moins) est déterminée à partir de la structure lors d'une étape relativement avancée du processus – c'est l'essence même d'un système de production "XML en premier". Aux fins de l'accessibilité, bien que ces trois éléments soient nécessaires, les fichiers les plus accessibles sont ceux où ces éléments peuvent être séparés et manipulés individuellement en fonction des besoins des utilisateurs. Par exemple, en séparant la présentation de la structure et du contenu et en la rendant malléable, on obtient une exécution plus souple et il est possible d'appliquer au texte une multitude de "buts", adaptés aux besoins de chaque lecteur.

Un fichier XML maître pourvu d'une structure et d'un contenu peut être utilisé pour alimenter toutes les présentations et tous les formats d'exécution. Bien que les systèmes de production "XML en premier" représentent un défi pour de nombreux éditeurs, ils s'imposent de plus en plus comme la meilleure solution pour la création des contenus numériques. Ils vous permettront aussi d'intégrer tous les "éléments d'accessibilité" au début de vos systèmes de production et deviendront une seconde nature durant la création de vos produits. Selon certains éditeurs, le langage HTML5, avec des données sémantiques supplémentaires, comme celles qu'offre le format EPUB 3, constitue une approche pratique en vue de l'adoption d'un système de production XML.

S'il est correctement mis en œuvre, un processus de production qui produit un document accessible peut élargir la clientèle et enrichir le document avec des contenus supplémentaires pratiquement sans augmenter le coût de production.

## *Quels formats de fichier sont accessibles?*

Différents formats de fichier, dont le degré "d'accessibilité" est variable, sont utilisés dans l'édition. Aucun format de fichier n'est accessible automatiquement – il est parfaitement possible de produire des publications inaccessibles dans n'importe quel format. Dans la plupart des cas, les formats de fichier que vous utiliserez seront probablement les suivants :

- **Microsoft Word** — pour de nombreux lecteurs ayant des difficultés à lire les textes imprimés (en particulier dans le secteur de l'éducation), ce format de fichier offre la voie la plus directe vers les informations accessibles car le contenu textuel du fichier peut être facilement changé et il peut contenir les trois éléments : structure, contenu et présentation. Malheureusement, il peut être problématique de fournir ces fichiers étant donné que le contenu passe par tellement de cycles de révision depuis sa création initiale en format Word que le fichier Word original n'a plus aucun rapport avec la version finale du texte. Créer un fichier utile en Word équivaut parfois à créer un nouveau fichier Word à la fin du processus de production. De par son omniprésence, Word est souvent considéré comme la "meilleure" option mais les demandeurs de fichiers Word ignorent parfois simplement l'existence d'autres formats accessibles.
- **PDF prêts à imprimer** — ce format est souvent le *moins accessible* de tous les formats de fichier car s'il est pourvu d'un contenu et d'une présentation, il ne prend que légèrement la structure en considération — il ne comporte ni ordre de lecture, ni balisage structurel ou sémantique. Cela concerne particulièrement les PDF fondés sur l'image (versions numérisées de textes ou livres riches du point de vue graphique, par exemple) car ils ne comportent aucun contenu textuel. Si les PDF sont utilisés, ils doivent être intégrés en format Adobe Acrobat de façon à ce que le texte correspondant soit présent et afin d'ajouter le balisage. Il convient de noter que bien qu'il existe des outils capables d'ajouter automatiquement le balisage, une intervention humaine est presque toujours indispensable pour examiner et modifier les balises.
- **PDF optimisés à des fins numériques** — il est généralement plus facile de naviguer dans ces fichiers, qui comportent une structure, de sorte que pour certains utilisateurs, ils représentent une solution raisonnable car ils peuvent comporter un ordre de lecture, des balises ALT, etc. Ces fichiers comportent une structure, un contenu et une présentation. Toutefois, comme ils ne sont souvent pas aussi adaptables aux besoins de chaque lecteur que d'autres formats, ils ne sont pas forcément choisis dans la plupart des cas.

- **DAISY**—Digital Accessible Information Systems. C’est devenu le meilleur format standard pour la création de versions accessibles pour les personnes ayant des difficultés à lire les textes imprimés mais il n’est pas très utilisé (ni même connu) par les éditeurs. Toutefois, il est possible que ce soit le format de fichier le plus accessible. Il s’agit essentiellement d’un format de livre électronique en XML créé par le DAISY Consortium, un organisme qui représente les bibliothèques pour les personnes ayant des difficultés de lecture. Un livre DAISY peut être défini comme une série de fichiers numériques qui peuvent être constitués : d’un ou de plusieurs fichiers audio numériques contenant une lecture par une voix humaine ou une voix synthétisée préenregistrée d’une partie ou de la totalité du texte source; d’un fichier balisé contenant une partie ou la totalité du texte; d’un fichier de synchronisation destiné à mettre les balises du fichier du texte en rapport avec des points temporels dans le fichier audio; et d’un fichier de commande de la navigation qui permet à l’utilisateur de se déplacer avec souplesse entre les fichiers tout en conservant la synchronisation entre le texte et la piste audio. Les spécialistes du système DAISY peuvent lire le fichier audio, lire le texte grâce à la synthèse vocale et naviguer dans le livre en toute flexibilité. La norme DAISY permet au producteur de disposer d’un mélange de texte et d’audio d’une souplesse totale allant de versions contenant de l’audio exclusivement à des versions contenant du texte exclusivement en passant par des versions en texte intégral. Le DAISY Consortium propose une suite d’outils logiciels d’assistance à la création de fichiers DAISY, appelée “DAISY Pipeline”, qui prend mieux en charge la conversion au format EPUB 3. Parmi les nouveautés venues compléter le Pipeline, on trouve un module d’extension pour MS Word, “Save as DAISY” – voir la section intitulée “[Autres ressources](#)” pour les liens vers cet outil. Le Pipeline se prête lui aussi plus facilement à la conversion au format EPUB 3.
- **EPUB** — Ce format est en train de s’imposer rapidement comme le format universel de livre électronique pour les éditeurs commerciaux et, lorsque la version 3.0 sera plus largement disponible, il sera considéré comme le format le plus approprié pour une exploitation commerciale et pour répondre aux besoins en matière d’accessibilité. Norme ouverte destinée à la création et à la distribution de livres électroniques, EPUB est le format de fichier le plus commun pour les livres électroniques disponibles sur le

marché. Il peut être “lu” sur presque tous les dispositifs de lecture électronique (à l’exception du Kindle d’Amazon – et même dans ce cas, la plupart des livres du Kindle d’Amazon voient le jour en tant que fichiers EPUB et sont convertis dans le format Kindle avant d’être distribués). La dernière version, EPUB 3, combine la facilité de création et les capacités d’expression du format HTML avec un large éventail d’options en matière d’accessibilité et elle a été adoptée par le DAISY Consortium comme son format d’exécution numérique standard de nouvelle génération, en remplacement du format spécialisé DAISY. Pour les éditeurs, cela signifie que le même format de fichier qui est utilisé pour diffuser des livres électroniques classiques dans le commerce peut aussi offrir une accessibilité optimale aux lecteurs ayant des difficultés à lire les textes imprimés. Ce format étant élaboré à partir de fichiers HTML 5 et CSS (feuilles de style en cascade) ordinaires, les éditeurs connaissent la technologie de base et une grande variété d’outils de création et de production leur est proposée. De plus, EPUB 3 définit une série de fonctionnalités qui améliorent la navigation et l’accessibilité, comme un balisage structurel détaillé et la capacité d’incruster une voix préenregistrée synchronisée avec le texte (un procédé appelé “media overlays”). EPUB 3 offre également un contenu vidéo, mathématique et technique accessible (via MathML) et permet l’interactivité. Grâce à EPUB 3, les éditeurs peuvent rendre leurs produits commerciaux classiques très accessibles. Pour des indications et des informations plus détaillées, voir le livre électronique gratuit publié par O’Reilly intitulé [Accessible EPUB 3](#). L’IDPF publie également des orientations qui peuvent être consultées à l’adresse <http://www.idpf.org/accessibility/guidelines/>.

- **Livres électroniques en format HTML** — Ces fichiers peuvent compter parmi les plus accessibles du marché. En faisant appel à la technologie Internet prédominante, vous vous assurez qu’il sera pratique pour vos clients souffrant de handicaps d’utiliser ce type de fichier à l’aide de leur technologie d’assistance. L’adaptation aux navigateurs Web est simple et bien connue. Lorsque ces livres sont lus dans les navigateurs Web, vos efforts pour rendre les fichiers extrêmement flexibles profiteront à un large public, y compris les utilisateurs non handicapés. Par ailleurs, les réglages personnalisés que les utilisateurs ont déjà définis pour accéder au Web seront probablement transférés

directement à ce type de livre électronique. Quelques versions de livres électroniques en HTML peuvent incorporer MathML, qui permet aux personnes handicapées de pratiquer les mathématiques et les sciences.

- **Fichiers XML** — D'une manière plus spécifique, tous les types de fichiers XML qui balisent de manière logique les fichiers relatifs aux livres (au moyen d'une DTD (définition de type de document) ou d'un schéma spécialisé ou standard, tel que DOCTYPE) peuvent être extrêmement accessibles. Ils contiennent une structure et un contenu mais sont dépourvus de présentation. Il est probable que les utilisateurs finaux (et les personnes qui les aident) n'aient pas les compétences spécialisées nécessaires en matière de XML pour en faire usage, de sorte que ces fichiers ne sont appropriés que lorsqu'ils sont utilisés par des personnes ayant des compétences techniques exceptionnellement avancées, des organismes commerciaux techniquement compétents ou des organismes intermédiaires qui aident les personnes ayant des difficultés de lecture. D'ordinaire, ces fichiers XML sont convertis dans un format de distribution, EPUB 3 ou DAISY par exemple, avant d'être diffusés en dehors de l'organisme qui les produit.
- **Fichiers d'application de mise en page** — Ces fichiers peuvent contenir une structure, un contenu **et** une présentation variable et, contrairement aux fichiers Word, ils constituent la "version définitive" d'une publication car aucune mise en forme n'a lieu après leur création. Ils peuvent donc être utiles pour fournir des contenus dans un contexte "professionnel" ou médiatisé, par exemple en fournissant un contenu provenant d'éditeurs à un distributeur de livres électroniques comme CourseSmart ou un intermédiaire de confiance analogue. Toutefois, en règle générale, les lecteurs ayant des difficultés à lire les textes imprimés (et les personnes qui les aident) n'ont pas accès à des applications telles que InDesign, Illustrator ou Quark et ne disposent pas des compétences pour les utiliser. En général, les fichiers d'application ne sont pas appropriés pour être fournis aux personnes qui recherchent des formats accessibles. Il convient cependant de noter que InDesign 6 est déjà doté d'une option d'exportation vers EPUB 3 et Adobe a fait savoir que la fonction "Exporter au format EPUB" de InDesign 7 serait encore améliorée.

- **Fichiers LaTeX** — Ces fichiers peuvent parfois constituer un choix adéquat, notamment pour le matériel mathématique et technique. Les éditeurs qui reçoivent des manuscrits au format TeX ou LaTeX, ou qui utilisent ces formats dans leur processus de composition typographique, peuvent être en mesure de fournir les fichiers dans ce format à des fins d’accessibilité. Cela étant, ils ne conviennent qu’aux lecteurs ayant des difficultés à lire les textes imprimés qui ont les compétences techniques nécessaires (ou qui y ont accès).
- **Livres électroniques personnalisés/spécialisés** — Il est possible que vous recherchiez un vendeur de livres électroniques qui propose un format de livre électronique spécialisé, voire un système d’exécution spécialisé. Malheureusement, nombreux sont les vendeurs qui présentent leurs produits comme étant accessibles alors qu’en réalité, le niveau d’accessibilité est très faible.
- En tant qu’éditeur, vous devrez procéder à votre propre évaluation du format de fichier afin d’assurer un produit de qualité et une commercialisation précise (voir la section intitulée “[Comment procéder à un audit de l’accessibilité](#)”). Dans ce cas, vous devrez évaluer le produit du vendeur par rapport à l’accessibilité réelle. Vous devrez peut-être aussi fournir des instructions expresses au vendeur sur ses propres réglages de gestion numérique des droits (par exemple, activer la fonction de synthèse vocale).

Il convient de noter que même les formats les plus “accessibles” peuvent faire l’objet d’une utilisation abusive pour créer des livres qui sont totalement inaccessibles. Bien que le potentiel d’accessibilité soit intégré dans le format, il doit être utilisé de manière correcte et sensée pour obtenir un produit accessible. C’est le cas avec tous les formats et une accessibilité incorporée n’est pas garantie. Il est extrêmement utile de soumettre votre contenu “accessible” à des essais par les utilisateurs de façon à vous assurer que ces fichiers ont été correctement produits. En outre, même si un titre n’est que partiellement accessible, il peut tout de même valoir la peine de fournir autant de contenu que possible dans le format requis. Vous aurez éventuellement l’occasion plus tard de fournir le reste. Il sied de rappeler ici qu’aussi bien le contenu que le système de lecture utilisé pour le présenter doivent être accessibles.

## ***Directives à l'intention des cadres supérieurs***

En cette époque cruciale, une occasion sans précédent s'offre à l'édition numérique de toucher le public le plus large possible. Tout en restructurant votre entreprise et vos produits pour relever les défis des changements numériques à l'échelle du secteur, vous pouvez répondre aux besoins des consommateurs ayant des difficultés à lire les textes imprimés, qui représentent une part non négligeable de la population. En outre, des exigences réglementaires relatives à l'accessibilité du contenu numérique sont fixées sur de nombreux marchés, tels le marché de l'éducation et le marché public, ce qui signifie que le produit doit être accessible à des fins d'achats. En matière d'édition numérique, votre entreprise pourrait élaborer une stratégie qui profite à tous les consommateurs. En permettant aux lecteurs ayant des difficultés à lire les textes imprimés d'accéder à vos publications de façon qu'ils puissent sélectionner la taille, le style ou la couleur de la police de caractère, utiliser une voix de synthèse qui leur lit le texte à voix haute ou traduire le texte en braille, vous leur donnez l'occasion de maximiser leur approche de votre contenu.

Pour ce faire, les maisons d'édition doivent envisager la mise en place d'une politique d'entreprise qui exige de l'ensemble des employés qu'ils donnent le meilleur d'eux-mêmes en vue de tendre à une édition accessible, ce qui profiterait aussi bien à l'entreprise qu'à la société en général. En montrant l'exemple, vous veillez à faire de l'accessibilité une priorité absolue pour tous les employés.

La publication d'œuvres offrant une accessibilité optimale ne doit pas nécessairement représenter un défi technique. Des recherches récentes ont montré que si bon nombre de maisons d'édition disposent de tous les moyens d'action techniques essentiels, elles ne

connaissent pas exactement les exigences en matière d'accessibilité<sup>3</sup>. Grâce à votre engagement personnel, et à un coût marginal faible ou nul, cet obstacle peut être surmonté. Bien que les entreprises disposant déjà de la technologie nécessaire soient nombreuses, elles ignorent souvent la meilleure manière de l'utiliser.

## *Quels sont les avantages pour votre entreprise?*

- **Sur le plan commercial** — Plus de lecteurs souhaiteront et pourront acheter, emprunter, lire et connaître vos livres. Vous étendez la portée de vos publications car un contenu accessible améliore l'expérience de lecture pour tous vos clients tout en accroissant la durée de vie de votre contenu en le diffusant dans un format numérique et largement accessible.
- **Sur le plan déontologique** — L'édition accessible permet d'améliorer considérablement l'expérience de lecture des personnes ayant des difficultés à lire les textes imprimés. Si vous n'êtes pas vous-même en mesure de fournir des produits accessibles, vous pouvez faciliter la création de produits accessibles en collaborant avec des fournisseurs extérieurs.
- **Sur le plan juridique** — L'édition accessible vous aide à respecter les obligations juridiques pertinentes de vos marchés.

## *Mesures concrètes*

- Stipulez dans votre politique d'entreprise votre attachement à l'édition accessible et assurez-vous que cela soit mentionné dans la documentation de votre entreprise et sur votre site Internet. Faites apparaître de façon bien visible vos coordonnées à l'intention des personnes qui souhaiteraient adresser à l'entreprise des questions en rapport avec l'accessibilité.

---

<sup>3</sup> En 2012, EDItEUR a mené une étude de suivi intitulée "Vers l'accessibilité" évaluant le degré de sensibilisation dans le milieu de l'édition. Voir le site [www.editeur.org](http://www.editeur.org) pour en savoir plus.

- Nommez une personne ou une équipe chargée des questions liées à l'accessibilité. Un porte-parole interne est essentiel pour servir de point focal pour toutes les communications et les activités internes. À moins que vous ne décidiez d'assumer ce rôle vous-même, vous devrez déléguer cette responsabilité fondamentale à quelqu'un qui sera chargé de défendre la politique de l'entreprise, d'en rendre compte et de faciliter son adoption dans tous les départements. Cette personne devra avoir le sujet à cœur et devra être très convaincante. Accordez à ce poste un pouvoir réel au sein de l'entreprise pour qu'il puisse agir efficacement. Cela vous aidera à donner le ton de l'entreprise. Nous vous suggérons de rechercher une personne qui :
  - montre un attachement réel à la question de l'accessibilité;
  - fasse preuve d'une connaissance de l'ensemble de l'entreprise;
  - soit un bon communicateur capable de convaincre tous les départements;
  - soit à l'aise avec la technologie numérique;
  - fasse preuve d'une bonne connaissance de tous les produits que vous publiez afin de vous conseiller sur l'accessibilité potentielle de vos produits et sur la meilleure manière de les rendre accessibles.
- Prenez le temps de comprendre personnellement les questions et les options d'accessibilité dont vous disposez dans l'environnement numérique. Si vous décidez de proposer des produits de remplacement et de soutenir leurs fournisseurs, vous devez être en mesure de montrer de bonnes connaissances et de les communiquer. Les quatre premières sections de ces directives sont destinées à vous aider à y parvenir. Les questions d'accessibilité peuvent concerner tout le monde et le fait de le savoir permet d'élargir le champ de diffusion de votre édition numérique sur les marchés.
- Appuyez la modification interne de vos systèmes de production numériques car cela renforcera toutes les possibilités d'édition accessible.

## ***Direction interne en matière d'accessibilité***

En tant que porte-parole interne concernant la politique d'accessibilité, vous êtes la cheville ouvrière de l'entreprise en la matière et vous êtes chargé de veiller à ce que tous les départements et les employés collaborent pour mettre pleinement en œuvre cette politique. Il est indispensable que vous fassiez preuve d'une connaissance approfondie des questions d'accessibilité et que vous soyez déterminé à mener à leur terme les changements nécessaires au sein de votre entreprise au nom de la communauté des personnes ayant des difficultés à lire les textes imprimés.

Les fonctions principales de ce poste sont les suivantes :

- rendre compte de la mise en œuvre des politiques d'accessibilité élaborées au plus haut niveau de votre entreprise, communiquer et promouvoir cette mise en œuvre;
- faire mieux connaître dans l'entreprise les questions relatives à l'accessibilité et communiquer les changements touchant les activités de l'entreprise;
- influencer la prise de décisions à tous les échelons de la hiérarchie et dans tous les départements, dans le but d'harmoniser les efforts pour que vos politiques en matière d'accessibilité soient appliquées de manière cohérente et efficace.

### ***Par où commencer?***

Avant de commencer, déterminez un ton et une philosophie. La façon dont vous présentez le sujet fera toute la différence en ce qui concerne la qualité de l'accessibilité. Si vous faites en sorte que les gens sachent que vous la jugez importante, votre initiative en matière d'accessibilité se développera grâce à l'enthousiasme que montrent les employés lorsqu'ils ont la possibilité de changer les choses.

En premier lieu, vous devez connaître tous les départements de votre entreprise et “tisser des liens”. Étant donné qu’il est impossible d’être un “expert” dans tous les sujets liés à l’accessibilité, entretenir des contacts clés dans chaque service pourrait être un bon point de départ pour inspirer la confiance. Il pourrait être indiqué d’organiser régulièrement des réunions et si aucun contact ne se présente, vous pouvez souvent trouver quelqu’un qui s’intéresse naturellement au sujet.

Vous devriez déterminer les capacités actuelles de votre entreprise. Le secteur de l’édition comprend de nombreux types et degrés de capacité et il est important que vous mesuriez où se situe votre entreprise. Pour commencer,

- vous devrez procéder à un audit de l’accessibilité — ce point est traité de manière beaucoup plus détaillée dans la section intitulée “[Comment procéder à un audit de l’accessibilité?](#)”. Cela vous permettra de bien comprendre les capacités et l’attitude de votre entreprise et de savoir ce que vous pouvez faire dans l’immédiat pour améliorer votre réponse face aux besoins des personnes ayant des difficultés à lire les textes imprimés.
- Vous devrez comprendre la situation juridique dans vos propres marchés — étant donné que chaque pays a ses propres obligations juridiques, vous devrez vous assurer (au minimum) que vos politiques sont suffisantes pour rester du bon côté de la loi.
- Lorsque Publisher Lookup est disponible sur vos marchés, vous devrez veiller à y inscrire votre entreprise et vous assurer que vos services des autorisations et des ventes connaissent très bien toutes les questions relatives à l’accessibilité. Publisher Lookup est une base de données collaborative qui fournit des coordonnées aux pédagogues qui essaient de s’approvisionner en versions électroniques de titres destinés aux apprenants ayant des difficultés à lire les textes imprimés. Les éditeurs qui s’inscrivent simplifient la tâche des pédagogues qui s’efforcent de trouver les bons contacts au sein de leur entreprise et de définir les attentes concernant ce qui peut être fourni, et peuvent mettre en place un processus interne en vue de traiter ces demandes. Si Publisher Lookup n’est pas disponible sur vos marchés, il peut valoir la peine d’intervenir auprès de votre association professionnelle pour créer ce service simple et efficace.

- Vous devrez vous efforcer de comprendre les systèmes de production utilisés au sein de votre entreprise. Comment parvient-on à la forme finale du contenu et quels systèmes de production sont utilisés ou élaborés en interne dans votre travail d'édition numérique? Vous devrez vous adresser à vos départements de production et d'informatique (si ces derniers ne font pas habituellement partie de votre domaine de compétence) afin de comprendre le système de production éditorial dans le cadre de votre propre environnement.
- Vous devrez comprendre les types de fichiers numériques utilisés pour créer vos produits tant en interne que chez vos fournisseurs. Compte tenu du fait qu'il existe un grand nombre d'options, vous devez comprendre exactement quels fichiers sont actuellement disponibles et quel est leur niveau d'accessibilité — voir la section intitulée [“Qu'est ce qu'un produit accessible?”](#)
- Vous devrez comprendre comment et où vos fichiers numériques sont stockés, de sorte que vous puissiez influencer cette question à l'avenir. Pour produire un fichier accessible, vous devez le trouver et en obtenir une copie facilement. La façon dont vos titres sont archivés joue un rôle crucial à cet égard.
- Vous devrez comprendre le système de production de métadonnées en interne et l'influencer, le cas échéant. Vos lecteurs doivent pouvoir découvrir vos produits accessibles, sans quoi vous ne parviendrez toujours pas à atteindre l'ensemble du public. Encouragez l'utilisation de la norme ONIX for Books<sup>4</sup>, et plus particulièrement ses codes de produits accessibles afin de faire savoir à vos clients à quel point votre contenu numérique est accessible. Voir la section intitulée [“Directives à l'intention des services production et informatique”](#) pour en savoir plus sur les métadonnées.
- Vous devrez tenir compte de l'endroit où vos produits sont vendus (ou mis à la disposition des lecteurs). Si des livres électroniques accessibles sont vendus par un magasin en ligne inaccessible, cela remet en cause leur utilité pour les lecteurs ayant des difficultés à lire les imprimés.

---

<sup>4</sup> Le “Message d'information produit ONIX for Books” est la norme internationale utilisée par l'industrie du livre pour définir et communiquer les informations sur les produits par voie électronique.

- Des orientations sectorielles sont probablement publiées sur votre propre marché et vous devriez vous mettre en quête de ces recommandations. Au Royaume-Uni, par exemple, les normes professionnelles nationales récemment publiées concernant l'édition incorporent des exigences en matière de connaissance des questions d'accessibilité. Ces normes reconnaissent la nécessité de prendre en compte la totalité de la chaîne d'approvisionnement et pourraient contribuer utilement à la promotion interne de l'importance de l'accessibilité et au renforcement des capacités susceptibles de procurer cette accessibilité.

## *Comment procéder?*

Pour parvenir à l'accessibilité, trois voies s'ouvrent à vous et, dans la plupart des cas, vous devrez en suivre au moins deux pour commencer. Premièrement, vous serez peut-être en mesure de fournir directement des fichiers accessibles lorsque vous recevez une demande d'un lecteur (ou plus probablement d'une personne de confiance agissant au nom de ce lecteur). Deuxièmement, si vous voulez recourir à une aide extérieure à l'entreprise, diverses organisations peuvent vous aider. Il existe un certain nombre de services intermédiaires, notamment aux États-Unis d'Amérique, et au niveau international par le biais du DAISY Consortium, qui peuvent vous aider à produire des fichiers accessibles à partir de divers supports. Parmi ces organismes qui aident les personnes ayant des difficultés de lecture, nombreux sont ceux qui ont mis au point des programmes d'aide à l'édition accessible. Troisièmement, et idéalement, vos produits commerciaux comprendront de plus en plus souvent des dispositifs d'accessibilité automatiquement intégrés. Bien que cette troisième option représente le but ultime, elle n'est probablement pas réalisable immédiatement. Quelle que soit la voie que vous choisirez, vous devrez créer des groupes de travail internes afin d'améliorer la connaissance de la question au sein de l'entreprise et de résoudre les problèmes relatifs aux systèmes de production. Les questions concernant la structure du contenu et la gestion des fichiers devront être examinées et des décisions devront être prises pour mettre en œuvre la politique de l'entreprise que vous défendez.

Vous devrez être convaincant à tous les échelons de la hiérarchie. Lorsque vous présenterez le sujet à vos supérieurs hiérarchiques, il pourra leur être utile de comprendre en quoi vos suggestions sont judicieuses sur le plan commercial. Il est possible que vous deviez faire état des coûts qui devront être engagés et les justifier dans le cadre d'une analyse de rentabilité. Peut-être devrez-vous travailler dur pour les persuader de suivre la ligne de conduite que vous leur proposez mais si une politique d'entreprise globale a été mise en place, il vous sera beaucoup plus facile d'obtenir leur soutien. Il leur sera peut-être utile d'entendre d'autres histoires de réussite — les solutions ayant donné de bons résultats ailleurs inspirent une grande confiance.

Bon nombre de vos collaborateurs, qui ne comprennent pas les détails de l'accessibilité et ne peuvent pas évaluer le niveau d'accessibilité des produits, prendront des décisions concernant l'accessibilité. C'est à vous qu'incombe la tâche d'expliquer autant que possible les questions techniques et relatives à l'expérience de l'utilisateur, en plus de veiller à ce que les collaborateurs comprennent bien ce que recouvre exactement la notion de "difficultés à lire les textes imprimés". En définitive, vous n'êtes pas chargé de produire des contenus accessibles mais vous êtes chargé de faire appliquer votre politique d'entreprise et de comprendre les questions liées à cette politique.

## ***Directives à l'intention des services de rédaction et des bureaux d'études***

L'accroissement de l'accessibilité des produits de l'entreprise peut avoir des répercussions importantes sur la croissance du lectorat potentiel. En tant que responsable des départements chargés du contenu et de la présentation de ce contenu, vous avez un rôle central à jouer pour déterminer l'accessibilité de vos titres.

La recherche a montré que, lors de la commande de titres et de leur préparation aux fins de la publication<sup>5</sup>, nombre de sociétés d'édition examinent désormais le potentiel de réutilisation numérique. Divers formats et supports d'édition peuvent convenir pour un titre, au lieu d'une simple approche axée sur le texte imprimé. Le contenu doit donc être préparé d'une façon qui simplifie la création de ces différents formats, au lieu de traiter chacun d'entre eux comme un produit unique. Compte tenu de cette exigence et des systèmes de production qui sont généralement utilisés pour la satisfaire, il n'y a aucune raison que l'accessibilité ne puisse pas être "intégrée" dès le début du processus d'édition. Si tel est le cas, dans la plupart des cas, cela ne vous demande pas beaucoup, voire pas du tout, d'efforts. Il vous faut juste légèrement modifier votre approche.

---

<sup>5</sup> Voir le site [www.editeur.org](http://www.editeur.org) pour en savoir plus sur l'étude intitulée "Vers l'accessibilité", menée en 2012.

## *Ce que vous pouvez faire maintenant :*

### *Réception de demandes envoyées par les services des ventes ou des autorisations*

Votre département devra traiter les demandes de fourniture de contenus accessibles et il vous faudra répondre à ces demandes dans les plus brefs délais et fournir l'information correcte pour le titre concerné. Pour ce faire, vous devrez être en mesure de :

- comprendre le déroulement des opérations en interne et savoir qui est chargé de fournir les informations techniques relatives au titre en question.
- avoir une connaissance approfondie des divers types de fichiers utilisés en interne et du niveau d'accessibilité qu'ils ont (voir la section intitulée "[Qu'est ce qu'un produit accessible?](#)").
- vous assurer que chacun connaisse les questions liées à l'accessibilité et comprenne qu'il faut traiter les demandes dans les délais et avec professionnalisme. Ne partez pas du principe que la fourniture d'un fichier PDF contribue à terme à fournir des informations accessibles à l'utilisateur final qui a des difficultés de lecture des textes imprimés - cela lui sera sans doute de peu, voire d'aucune utilité.

### *Préparation de vos fichiers*

En préparant vos fichiers, vous devriez examiner un certain nombre de domaines susceptibles de nuire considérablement à l'accessibilité du matériel que vous produisez. S'il est souhaitable que chaque fichier soit malléable et permette au lecteur de personnaliser sa propre version, nous vous suggérons de réfléchir à leurs besoins dès le début. Au Royaume-Uni, le Royal National Institute of Blind People (RNIB) a publié une série de directives sur la présentation des caractères ("clear print") et la mise en page des livres

électroniques (voir la section intitulée “[Autres ressources](#)”) concernant les facteurs qui influencent la lisibilité pour les personnes ayant des difficultés à lire les textes imprimés.

- La taille du texte du document devrait être 12 ou, de préférence, 14.
- La police que vous choisissez doit être lisible et ne doit pas être stylisée.
- L’ensemble du corps du texte doit être aligné.
- La mise en page doit rester claire, simple et cohérente.
- Les moyens de mettre en évidence une partie du texte, tels que les caractères gras, les italiques ou les majuscules, doivent être utilisés avec beaucoup de parcimonie.
- Il ne faut pas placer de texte sur les images.
- Le contraste entre le texte et l’arrière-plan doit être examiné avec soin.
- Tout le texte doit avoir la même orientation sur la page.
- L’espace entre les colonnes et les lignes du texte doit être suffisamment large pour apparaître distinctement.
- Les informations présentées en couleur sous forme d’images doivent également être décrites (voir ci-dessous)

## *Préparer et éditer des images*

Si vos publications comportent des images et des illustrations, il est avantageux de pouvoir en fournir des descriptions de substitution (souvent appelées textes ALT). Dans de nombreux cas, une image utile pour les voyants n’est pas la meilleure façon de communiquer une information pour un aveugle; une description convient beaucoup mieux. Le cas échéant, pensez à inclure le titre ou le numéro de référence de l’image; s’il y a lieu, le texte peut ensuite être accompagné d’un renvoi à l’image source. Le groupe chargé du projet DIAGRAM du Ministère américain de l’éducation a mené à bien des travaux extrêmement utiles sur la description d’images et met actuellement au point des outils pour faciliter la création de descriptions (voir la section intitulée “[Autres ressources](#)”).

Lors de la préparation du texte ALT, il faut réfléchir à l'image qui est décrite :

- Est-elle un simple ornement? Si tel est le cas, une simple légende peut suffire et une référence n'est pas nécessaire. Si l'élément graphique ne constitue qu'un élément ornemental, il y aurait lieu de disposer d'un texte ALT vide.
- Illustre-t-elle les informations figurant dans le texte qui l'entoure? Elle peut aider à comprendre la page ou le livre mais le corps du texte peut déjà faciliter votre description.
- Illustre-t-elle des informations contribuant à la compréhension de la page ou du livre qui ne figurent pas dans le texte qui l'entoure? Si tel est le cas, vous devez veiller à ce que le texte ALT inclue **toutes** les informations pertinentes. C'est la tâche la plus difficile pour les personnes chargées d'éditer et de préparer les textes ALT. Des initiatives sont en cours pour autoriser des descriptions plus longues pour les objets graphiques qui contiennent beaucoup d'informations, tels les diagrammes complexes ou les infographies.
- Justifie-t-elle aussi une longue description? Le texte ALT est pratiquement limité à quelques mots, et certains diagrammes requièrent un texte explicatif beaucoup plus complet.

Le texte ALT ci-après montre à quel point la description d'une image peut varier et combien il est important de faire figurer toutes les informations nécessaires pour décrire l'image dans un contexte donné.



Description **géographique** utile : le paysage de l'estuaire est un mélange de marais salants et d'étiers flanqué de complexes industriels.

Moins utile : lignes à haute tension sous le soleil matinal.

Description utile **du paysage** : les grands pylônes qui dominent des terrains boisés sont visibles à des kilomètres à la ronde.

Moins utile : pylônes dans un champ.

## Ce qu'il faut viser :

### Types de systèmes de production

Le défi que représente l'édition numérique a déjà contraint de nombreuses entreprises visionnaires à réexaminer leurs systèmes de production internes et à imaginer des façons innovantes de produire et de vendre leurs contenus. Les systèmes traditionnels de production conçus pour la création efficace de produits imprimés ne sont plus forcément une bonne solution dans l'environnement numérique actuel. Si votre entreprise ne s'est pas déjà tournée vers votre service de rédaction et votre bureau d'études, c'est le moment idéal pour commencer à examiner vos méthodes de travail pour savoir si elles sont adaptées aux nombreux types de produits que vous allez offrir sur le marché. Traditionnellement, les différents départements se sont efforcés de créer des fichiers adaptés aux imprimeurs; actuellement, il serait plus indiqué que vous envisagiez de préparer un fichier dont le fichier destiné à l'imprimeur pourrait n'être qu'un des produits, parallèlement aux fichiers destinés aux différentes plates-formes numériques.

Prenez le temps d'intégrer les notions fondamentales des différents formats de fichier avec lesquels vous travaillez déjà en interne, des formats que vous prendrez peut-être en charge à l'avenir et du niveau d'accessibilité qu'ils peuvent avoir (voir la section intitulée "[Qu'est ce qu'un produit accessible?](#)"). Il est essentiel que vous compreniez les notions de contenu, de structure et de présentation que cette section couvre aussi. En séparant la présentation et en la rendant malléable, on obtient une exécution plus souple et il est possible d'appliquer au texte une multitude d'"apparences", adaptées aux besoins de chaque lecteur.

À cette fin, il faut veiller à ce que la structure de vos documents soit fixée et gardée en mémoire durant le processus d'édition (au lieu de remplacer les structures initiales par la présentation à un stade précoce). La section intitulée "[Comment ajouter une structure à vos documents?](#)" examine cette question plus en détail. Le type de système de production "XML en premier" décrit dans cette section vise à produire un fichier XML maître doté d'une

structure et d'un contenu et peut être utilisé pour alimenter tous les formats d'exécution, dans lesquels la présentation de chaque format peut être créée automatiquement à partir de la structure. Bien que la mise en place d'un système de production "XML en premier" représente un défi pour de nombreux éditeurs, ce système s'impose de plus en plus comme la meilleure solution pour la création de vos contenus numériques, en d'autres termes, la *totalité* de votre création de contenu. Il en résulte que ce système de production vous permettra d'intégrer les éléments nécessaires pour maximiser l'accessibilité de tous ces formats d'exécution.

Certains éditeurs ont démontré comment un système de production XML pouvait donner une autonomie accrue au service de rédaction et soulager considérablement la tâche des bureaux d'études. Par exemple, les rédacteurs n'ont plus à demander au bureau d'études de procéder à de fréquentes petites modifications. Il est ainsi possible de gérer bien mieux son contenu.

Aux fins de l'accessibilité, un document bien structuré produit dans un système de production XML peut représenter la première étape vers le succès.

## ***Directives à l'intention des services production et informatique***

Un livre électronique standard peut résoudre une grande partie, si ce n'est la totalité, des problèmes rencontrés par de nombreuses personnes ayant des difficultés à lire les textes imprimés. Les dispositifs, les applications et les logiciels de lecture permettent de choisir la police, la taille, la synthèse de lecture, voire la couleur de fond du texte, et la nature physique d'un dispositif de lecture ou d'un PC peut être davantage adaptée qu'un grand livre. Il peut arriver toutefois que vous soyez amené à établir d'autres versions. Les dispositions à prendre à cet égard dépendront dans une large mesure de la manière dont vous travaillez et des systèmes de production en place.

### ***Comment travaillez-vous?***

Le système de production en place peut influencer sur votre capacité à répondre aux demandes de matériel accessible. Certains éditeurs ont changé de système pour leur liste de publications numériques et d'autres s'efforcent d'adapter le leur pour répondre aux besoins du marché numérique.

- Si vous utilisez déjà un système de production "XML en premier", veuillez consulter la section intitulée "[Comment ajouter une structure à vos documents?](#)" pour davantage d'informations et de conseils. Comme vous le savez, cela vous confère une souplesse énorme et vous devriez être en mesure d'offrir un éventail de formats différents selon le type de demande pour autant que vous disposiez d'un système d'archivage efficace.
- Vous pouvez en revanche utiliser un système de production traditionnel et convertir votre contenu au XML ultérieurement (système de production "XML en dernier"). Cela vous donne également la possibilité de produire différents types de fichiers accessibles.

Vous pouvez également sous-traiter la conversion de vos propres fichiers d'impression PDF et recevoir en retour des fichiers XML à partir desquels vous pouvez générer une variété de formats.

- Vous n'utilisez peut-être pas du tout le XML et, dans ce cas, vous avez encore de nombreux moyens de proposer des fichiers accessibles. Vous pouvez produire un PDF (voir la section intitulée "[Qu'est-ce qu'un produit accessible?](#)") et étudier les moyens de le rendre plus accessible. Idéalement, votre fichier source devrait être aussi accessible que possible avant de le convertir en PDF. Cela permet de gagner beaucoup de temps par la suite. Les modèles de styles pour les titres et les paragraphes doivent être créés, le texte de substitution pour les images doit être inséré et tous les liens figurant dans le document doivent être vérifiés. Lors de la conversion effective au format PDF du fichier source – par exemple, un fichier Microsoft Word –, il y a un certain nombre de fonctions à cocher sous les différents onglets :

- Onglet Configuration : PDF pleinement fonctionnel
- Ajouter signets
- Activer l'accessibilité
- Redistribution au format Adobe PDF balisé
- Onglet Sécurité : Activer l'accès au texte pour les lecteurs d'écran
- Onglet Word : Convertir les renvois et la table des matières en liens
- Convertir les notes de bas de page et de fin de document en liens
- Activer le balisage avancé
- Onglet Signets : Convertir les titres Word en signets

Après la conversion au format PDF, vous pouvez utiliser la fonction de vérification complète d'accessibilité d'Adobe Acrobat et utiliser les outils Acrobat pour remédier à tout problème (si votre version d'Acrobat le permet). Toutes les vérifications ne seront pas effectuées et

vous devrez encore rechercher dans le document PDF les images qui requièrent le texte ALT. Vous pouvez également utiliser la fonction Lecture à haute voix d'Adobe pour vérifier l'ordre de lecture et avoir une idée de la manière dont le document se présentera pour les utilisateurs de lecteurs d'écran (voir la section intitulée "[Autres ressources](#)").

- Vous pouvez envoyer vos fichiers PDF à une entreprise spécialisée qui les convertit en XML pour vous permettre de produire vos livres électroniques (système de production "XML en dernier"). Ce XML peut être utile lorsque les demandes d'accessibilité émanent d'intermédiaires techniques qualifiés tels que des services techniques universitaires. Pour les demandes non spécialisées (par exemple, un exemplaire physique en Braille), un intermédiaire de confiance devrait être en mesure d'assurer la conversion dans un format spécial accessible (voir la section intitulée "[Qu'est-ce qu'un produit accessible?](#)") plus facilement que la conversion du PDF d'origine. Une petite mise en garde s'impose ici – vous pourriez constater en convertissant les fichiers PDF qui sont balisés pour les rendre accessibles en XML que le balisage aux fins d'accessibilité (par exemple, texte de substitution, navigation améliorée) n'est pas converti automatiquement – un point qu'il convient donc de vérifier.
- Vous pouvez également être en mesure de fournir un fichier Word hautement accessible, qui est d'ailleurs le format souvent choisi par de nombreux étudiants, qui peuvent l'adapter à leurs propres besoins. Mais cela peut poser problème dans la mesure où votre version finale du contenu risque de ne pas correspondre au fichier Word original compte tenu des opérations d'édition effectuées au cours du processus de production. Toutefois, vous pourrez parfois réexporter le contenu final dans Word afin de proposer ce format qui est extrêmement accessible. Le module d'extension "Save as DAISY" pour MS Word est un outil utile qui fait partie de la suite d'outils DAISY Pipeline (voir la section intitulée "[Autres ressources](#)").

Quelle que soit la méthode que vous utilisez pour produire vos livres électroniques, vous pouvez offrir une forme de document numérique qui sera plus accessible que la version imprimée.

## DAISY Pipeline

Le DAISY Consortium (voir la section intitulée "[Qu'est-ce qu'un produit accessible?](#)" pour plus d'informations sur les fichiers DAISY) a mis au point une solution multi plates-formes et libre de droits appelée DAISY Pipeline pour la transformation de documents et de livres audionumériques. Cette suite d'outils peut vous être d'une grande utilité pour produire les fichiers accessibles susceptibles de vous être demandés en sus de vos produits standard. Voir la section "[Autres ressources](#)" pour de plus amples informations sur les outils et services figurant dans le Pipeline et des liens vers les guides d'installation. La suite d'outils DAISY Pipeline comprend les modules d'extension "Save as DAISY" pour MS Word et "Export as DAISY" pour les conversions de fichiers Open Office.

## Production de livres électroniques

Quel que soit votre système de production, il est possible d'améliorer l'accessibilité de vos livres électroniques. Plus vos livres électroniques standard sont accessibles, plus ils répondront aux besoins des personnes ayant des difficultés de lecture des textes imprimés et moins vous aurez de demandes de fichiers spécifiques. Les points ci-après sont à prendre en considération par le responsable de votre solution de production de livres électroniques. Il peut s'agir d'un membre du service production ou d'un informaticien, mais également d'un fournisseur externe, et il vous appartient d'y pourvoir dans leur cahier des charges. Une décision commerciale interne préalable peut s'avérer nécessaire, étant donné que ces éléments peuvent influencer sur un éventuel système de gestion numérique des droits.

- Ne pas verrouiller l'apparence du texte afin de pouvoir la personnaliser.
- Ne pas désactiver la synthèse vocale.
- Systématiser l'utilisation des métadonnées. La dernière version de la norme EPUB (3.0) permet d'intégrer des métadonnées détaillées dans la production de livres électroniques. Les listes de codes ONIX for Books, récemment publiées, offrent

désormais aux éditeurs des possibilités bien plus grandes concernant les descriptions des produits accessibles. Nul doute que le recours aux métadonnées aux fins de l'accessibilité des produits numériques ira en s'accroissant.

- Ajouter la structure et les outils de la navigation (voir la section intitulée "[Comment ajouter une structure à vos documents](#)").
- Demander que tous les graphiques soient accompagnés de texte de substitution.
- Vérifier que des erreurs évidentes aisément évitables n'ont pas été commises.

## *Archivage*

Un archivage soigneux est recommandé : en toute probabilité, votre organisation tient à ses actifs numériques et veille à ce qu'ils soient en sécurité et faciles à retrouver pour toute utilisation future. Une bonne stratégie d'archivage numérique revêt une importance croissante dans la mesure où vos produits eux-mêmes sont de plus en plus souvent numériques.

- Efforcez-vous d'archiver vos titres dans le plus grand nombre de formats possibles afin de disposer d'un maximum de latitude pour répondre aux demandes : fichier Word (y compris l'option "Save as DAISY"), fichier application, format XML, PDF pour diffusion numérique, PDF prêt à imprimer, etc.
- Vous disposez peut-être déjà d'un système interne de gestion des actifs numériques ou vous archivez vos titres en fonction de l'endroit où ils sont produits. La taille de votre entreprise peut avoir une influence significative, mais vous avez intérêt à ce que votre système soit organisé, efficace et aisément compréhensible et, plus important, qu'il soit utilisé de manière cohérente.
- Assurez-vous que les personnes chargées de répondre aux demandes de matériel accessible ont une vision claire du contenu des archives ou du système de gestion des actifs, ainsi que de la section "[Qu'est-ce qu'un produit accessible?](#)" du présent

document, afin qu'elles puissent mettre en correspondance les besoins des personnes ayant des difficultés de lecture des textes imprimés et les types de documents disponibles.

Un archivage soigneux et une communication systématique avec les départements concernés faciliteront vos efforts en vue d'offrir la totalité de votre contenu sous la forme la plus accessible possible.

## ***Comment procéder à un audit de l'accessibilité***

Une étape préliminaire essentielle à l'amélioration de l'accessibilité est d'avoir une parfaite intelligence de la situation de votre société et de la capacité de votre équipe à répondre aux besoins de ceux qui ont des difficultés de lecture des textes imprimés. Il est fondamental de trouver les moyens d'évaluer, de manière systématique et reproductible, l'efficacité de votre démarche actuelle à l'égard des questions d'accessibilité, de sorte que les modalités de l'audit puissent être régulièrement révisées (peut-être chaque année), ce qui vous permettra d'observer les progrès accomplis, de fixer des objectifs au regard des améliorations à apporter dans le futur et de définir les mesures précises qu'il conviendra de prendre en vue d'obtenir ces améliorations.

### ***Actions recommandées :***

- Réalisez une enquête interne afin d'évaluer la prise de conscience des questions d'accessibilité au sein de la société et dans quelle mesure le personnel chargé des activités d'édition comprend ce que signifie créer des "produits accessibles". Vous pouvez soit réaliser cette enquête sur un échantillon informel ou diffuser à plus grande échelle un questionnaire en ligne. Dans l'idéal, vous recevrez l'appui formel des cadres dirigeants de la société et pourrez demander à l'ensemble des membres du personnel à tous les niveaux de participer à l'enquête.

Les questions ci-après peuvent figurer dans le questionnaire :

- Êtes-vous conscient des problèmes rencontrés par les personnes ayant des difficultés de lecture des textes imprimés?
- Savez-vous lesquels parmi vos formats de fichier sont les plus accessibles?
- Comment répondriez-vous à une demande concernant un titre accessible?
- Quelles possibilités un fichier EPUB offre-t-il aux fins de l'accessibilité?

- Dans quelle mesure tenez-vous compte des questions d'accessibilité pour les personnes ayant des difficultés de lecture des textes imprimés dans vos pratiques en matière d'édition?
- Êtes-vous satisfait que les utilisateurs puissent personnaliser le mode de consultation de leurs textes dans les livres électroniques?

Les réponses à ces questions et à d'autres questions analogues pourraient vous donner des indications précieuses sur le degré de sensibilisation au sein de la société et vous permettre de déterminer dans quel domaine vous devrez axer vos efforts dans un premier temps.

- Vivez l'expérience des utilisateurs face à l'équipe ou à la personne chargée de répondre aux demandes en présentant vous-même une demande anonyme. Cela vous permettra de déterminer dans quelle mesure votre société est préparée à répondre aux demandes relatives à des contenus accessibles émanant de personnes ayant des difficultés de lecture des textes imprimés ou du personnel des organismes d'appui.
- Procédez à une évaluation globale de vos produits; assurez-vous que vous avez une parfaite connaissance des types de produits et des divers formats qu'offre votre société, soit directement, soit par l'intermédiaire de tiers (y compris, par exemple, des spécialistes des gros caractères). Quelle proportion de vos titres est éditée en gros caractères et combien de temps après la première édition? Quelle proportion de vos livres électroniques peut faire l'objet d'une synthèse vocale? L'une de vos publications a-t-elle été convertie en Braille? Cela se sait-il? Voir la section intitulée "[Qu'est-ce qu'un produit accessible?](#)" si vous connaissez mal les divers formats de fichier existants.
- Vérifiez vos archives : les fichiers corrects sont-ils facilement accessibles et qui est chargé de les gérer et de les fournir en réponse à une demande? Vous pouvez avoir à disposition les formats accessibles, mais les équipes chargées de répondre aux demandes des clients sont-elles en mesure d'y accéder ou savent-elles à qui s'adresser pour y avoir accès?

- Évaluez vos systèmes de production en interne et à l'extérieur. Disposez-vous déjà d'un système de production "XML en premier" ou utilisez-vous encore une méthode plus traditionnelle? En ayant une idée précise du type de système (ou systèmes) de production utilisé, vous pouvez évaluer immédiatement votre capacité actuelle à fournir certains types de fichiers numériques.

## *Audit technique de votre produit*

Vivez concrètement l'expérience d'un lecteur ayant des difficultés à lire les textes imprimés ou d'un organisme accrédité en utilisant vos propres fichiers. À quel point sont-ils accessibles? Même le format le plus "accessible" peut être utilisé de manière à créer des textes partiellement ou entièrement inaccessibles. Le potentiel d'accessibilité peut être intégré dans un format, mais il doit être exploité afin d'obtenir un produit accessible.

Vous aurez besoin de procéder à votre propre évaluation du produit afin de vous assurer de sa qualité. Vous souhaitez peut-être demander l'aide de vos services informatiques afin de réaliser cet audit plus technique et il pourrait aussi être utile de demander l'assistance de membres du personnel de votre société ayant des difficultés de lecture des textes imprimés. Ou encore demander l'aide de tiers, en particulier si cette aide est fournie par des personnes souffrant de handicaps de lecture. Lorsque vous procédez à l'évaluation des capacités de vos fichiers numériques, vous devez prendre en considération les points suivants :

### **Accès au texte**

- Tous les textes peuvent-ils être lus par des lecteurs d'écran?
- Existe-t-il un ordre de lecture logique?
- Tous les chapitres sont-ils indiqués comme tels, de sorte que les lecteurs d'écran puissent naviguer par chapitre?
- Le type de caractère, l'interligne, la taille des caractères, la couleur et le contraste peuvent-ils être personnalisés?

## Accès aux images

- Toutes les images appropriées sont-elles accompagnées d'un texte de substitution que les lecteurs d'écran liront parallèlement au texte?
- Toutes les images appropriées sont-elles accompagnées de longs textes de description dont les lecteurs d'écran indiqueront l'existence, de sorte que leurs utilisateurs puissent choisir à quel moment accéder à cette information?
- Les descriptions détaillées d'images complexes, de diagrammes et de graphiques sont-elles structurées en chapitres, tableaux et listes reconnaissables par les lecteurs d'écran?
- Les images décoratives sont-elles indiquées de manière appropriée, de sorte qu'elles soient passées sous silence par les lecteurs d'écran?

## Accès à des types particuliers de données

- Les tableaux, cellules des rubriques des tableaux et cellules des données des tableaux, sont-ils mis en évidence sur le plan sémantique, de sorte que les lecteurs d'écran puissent annoncer les rubriques des tableaux à mesure que l'utilisateur passe d'une cellule à l'autre?
- Les sections dans différentes langues sont-elles dotées d'un code de langue, de sorte que les lecteurs d'écran puissent automatiquement changer de type de prononciation?
- Comment sont représentées les équations mathématiques et les partitions musicales?
- Si un dispositif multimédia est incorporé, répond-il aux normes établies en matière d'accessibilité (voir la section intitulée "[Autres ressources](#)").

## Lecteurs d'écran compatibles

- Sur quels lecteurs d'écran les caractéristiques décrites plus haut ont-elles été testées?
- Avez-vous testé d'autres types de technologies d'assistance tels les dispositifs d'affichage braille dynamiques?

- Est-il possible pour un tiers de modifier les fichiers pour ajouter des caractéristiques en matière d'accessibilité qui faisaient défaut (telles que le texte de substitution)?

### **Autres**

- Les fichiers présentent-ils / prennent-ils en charge d'autres caractéristiques en matière d'accessibilité (telles que le zoom, le zoom avec reformatage du texte, la synchronisation de voix humaines ou synthétisées préenregistrées)?
- Les numéros de page de la version numérique correspondent-ils à ceux figurant sur la version imprimée de l'ouvrage, de sorte qu'ils peuvent être utilisés comme une option accessible dans les classes où un grand nombre d'étudiants utilisent l'ouvrage imprimé?
- Quels documents de référence ont été utilisés dans la production de vos fichiers? Avez-vous choisi le système de production interne correct afin de prendre en considération les divers formats que vous pouvez être appelé à utiliser?

Après avoir procédé à cette évaluation, vous pouvez publier les résultats en interne, en les recoupant avec la politique en matière d'accessibilité fraîchement élaborée par votre société. L'audit fera incontestablement ressortir un certain nombre de points d'intervention qui vous aideront à définir vos priorités et vos actions à plus long terme. Ainsi, vous lancerez le processus.

Établissez un plan, examinez-le régulièrement, ainsi que vos produits, et le processus suivra son cours.

## ***Comment ajouter une structure à vos documents***

Sans une structure intégrée, il peut être très difficile pour une personne (qu'elle ait ou non des difficultés de lecture des textes imprimés) de naviguer dans un contenu. Il peut être plus difficile pour les lecteurs d'avoir une vue globale du contenu et il peut être difficile de reproduire un contenu numérique sur de plus petits écrans. Un contenu bien structuré présente des avantages pour tous les lecteurs et des avantages considérables pour les lecteurs ayant des difficultés à lire les textes imprimés. Ces avantages sont, notamment :

- une navigation facilitée au moyen d'outils intégrés dans Adobe Reader, les lecteurs DAISY et les lecteurs d'écran. Cela peut permettre de réduire la frappe, le temps de recherche, la fatigue oculaire et les microtraumatismes répétés;
- une présentation facilitée de la signification du contenu, ce qui présente des avantages pour l'ensemble des lecteurs, en particulier ceux ayant des difficultés à lire et écrire;
- un niveau d'interprétation plus élevé pour le lecteur, ce qui aide à clarifier le lien entre les idées principales.

Une information structurée constitue la première étape du processus de fourniture d'informations accessibles (voir la section intitulée "[Qu'est-ce qu'un produit accessible?](#)").

### ***Éléments de structure à incorporer***

S'agissant de structurer vos livres, veillez à prendre en considération les éléments ci-après. Le niveau de structuration dépendra considérablement du type d'édition que vous réalisez. Une structure claire d'aide à la navigation doit notamment comprendre :

- **des métadonnées** : elles facilitent la découverte du livre avant qu’il soit ouvert, dans les systèmes comprenant des points de vente et dans la bibliothèque personnelle figurant dans le dispositif de lecture du lecteur. Ne manquez pas d’utiliser les codes de produits accessibles figurant dans les listes de codes dressées par ONIX for Books.
- une hiérarchie de **titres, parties, chapitres, sections** et **sous-sections** expressément désignés. Cela permet à de nombreux dispositifs de lecture classiques et aux diverses technologies d’assistance de définir des moyens de naviguer rapidement dans le document;
- **un texte de substitution** (voir la section intitulée “[Directives à l’intention des services de rédaction et des bureaux d’études](#)”) joint à chaque illustration en vue de fournir une description du contenu d’une image à l’intention de ceux qui ne peuvent pas visualiser l’image;
- **des notes de bas de page et des références**, s’il y a lieu;
- un **flux logique** afin de déterminer un ordre de lecture du contenu;
- des **titres courants** et des **numéros de page**, qui permettent aux lecteurs souffrant d’un handicap de lecture des textes imprimés de comparer leur position dans le document à celle des lecteurs classiques;
- un **index** et une **table des matières** avec des hyperliens actifs;
- dans la mesure du possible — en fonction de la grammaire de balisage que vous choisissez — incorporez un **marquage sémantique** (qui apporte une aide aux lecteurs d’écran).

## *À quel moment incorporer des éléments de structure dans votre système de production*

Plus vous incorporerez des éléments de structure tôt, plus il vous sera facile de les transférer dans les différents formats.

- **Auteur.** Dans l'idéal, tous les éléments de structure doivent être incorporés au stade de l'auteur. Afin que les concepts figurant dans le contenu soient correctement reproduits dans le cadre d'une structure cohérente, une parfaite compréhension de ce contenu est essentielle. L'auteur peut avoir besoin de recevoir des instructions sur l'importance d'une structure efficace et sur la manière de respecter les styles peut-être déjà établis en interne. Une bonne idée serait de combiner des instructions générales et des explications qui peuvent vous aider à informer les auteurs que vous souhaitez qu'ils ajoutent des éléments de structure.
- **Éditeur.** La majeure partie des éléments de structure intégrés au contenu est en réalité incorporée au stade de l'éditeur dans le système de production. La plupart des éléments de balisage nécessaires dans le cadre d'un système de "XML en premier" sont introduits à ce niveau.
- **Composition typographique et mise en page.** Il est également possible d'incorporer un niveau de structure au stade du balisage; des programmes tels que Adobe Acrobat ou InDesign comportent des fonctions susceptibles de vous aider.
- **Balisage post production.** Pour certains éditeurs, il est logique d'incorporer des balises XML après avoir finalisé le PDF de l'imprimante. En "mettant à niveau" un fichier PDF au moyen de balises de structure, vous pouvez encore obtenir une bonne partie de la flexibilité offerte par un document structuré. En revanche, le potentiel de réutilisation du PDF balisé peut être limité.

Quel que soit le stade auquel vous incorporez des éléments de structure dans le cadre de votre système de production, il est recommandé de mettre à jour et d'archiver vos documents de référence.

## XML

La structure n'est pas nécessairement axée sur le XML. Vous pouvez ajouter des éléments de structure à vos fichiers sans utiliser un système de production en XML. Toutefois, les DTD en XML et les schémas utilisés dans l'édition de livres (qu'ils appartiennent à votre société ou qu'il s'agisse de normes telles que DocBook, DTBook, voire XHTML) constituent

un moyen usuel de déterminer les divers types d'informations et de hiérarchies de contenus dans un document. Le XML permet de recenser les diverses composantes d'un document structuré et les balises permettent de déterminer les éléments et attributs au sein de la structure.

Tant que les différentes règles régissant le balisage sont suivies, un document en XML est considéré comme "bien formé". S'il est bien que le document soit bien formé, cela ne suffit pas, étant donné qu'un système de lecture tel qu'un lecteur d'écran ne connaîtrait pas la signification de chaque balise. Pour qu'il soit véritablement satisfaisant, un document en XML doit être "valide". Un document valide suit non seulement les règles régissant le balisage en XML, mais également les règles établies dans une définition de type de document (DTD) ou un schéma précis. Une DTD ou un schéma définit les règles concernant le document et décrit les éléments et attributs de structure à utiliser dans ce document. Pour qu'il soit valide, vous avez besoin d'une DTD ou d'un schéma et d'un document en XML bien formé. Le contenu (le document en XML) et la structure (le document en XML et la DTD) sont utilisés aux fins de la présentation. Il est recommandé d'incorporer une étape de validation dans votre système de production XML que vous mettrez en œuvre au moyen d'un logiciel de validation.

Il s'agit là d'une structure sous une "forme idéale" et si vous travaillez dans un environnement "XML en premier", vous vous rendez certainement déjà compte par vous-même de la flexibilité que ce type de système de production peut vous apporter. En mettant en œuvre un système de production fondé sur le XML en premier, vous êtes en mesure de créer et de mettre à disposition un large éventail de formats de fichier différents à partir de vos documents XML valides et bien formés. Il peut s'agir de fichiers conformes à la nouvelle norme EPUB 3, qui comportent de nombreuses fonctions relatives à l'accessibilité (voir la section intitulée "[Qu'est-ce qu'un produit accessible?](#)").

## *Fourniture de fichiers à des organismes intermédiaires*

Si vous fournissez des fichiers à un organisme d'aide à la conversion dans un format accessible, les points ci-après peuvent vous aider à fournir de manière correcte des données structurées :

- vous pouvez fournir divers types de fichiers à des producteurs de formats spéciaux et vous devez vérifier auprès des organismes concernés quels fichiers sont acceptés et lesquels sont considérés comme le plus utiles;
- essayez de fournir votre document sous forme de fichier unique. En divisant votre document en autant de fichiers qu'il contient de chapitres et sections, vous augmentez le volume de travail au cours de la procédure de conversion;
- assurez-vous que vos fichiers d'origine sont bien conçus et contiennent autant d'éléments de structure que possible. La cohérence s'impose ici pour faciliter la conversion;
- toutes les métadonnées doivent être complètes (et comprendre notamment des codes précis pour décrire le niveau d'accessibilité) et actualisées. Des données manquantes peuvent ralentir la procédure de conversion;
- assurez-vous que l'ordre de lecture est cohérent;
- il est extrêmement utile de fournir le texte de substitution vous-même plutôt que de compter sur l'organisme concerné pour le rédiger (voir la section intitulée "[Directives à l'intention des services de rédaction et des bureaux d'études](#)").

Certains organismes intermédiaires peuvent mettre à disposition des lignes directrices pour la soumission de contenus, qui peuvent se révéler très utiles à l'éditeur si vous avez besoin d'aide.

## ***Comment répondre aux demandes***

Votre société a peut-être déjà élaboré une politique définissant la manière de répondre aux demandes émanant de personnes ayant des difficultés de lecture des textes imprimés (ou, plus probablement, ceux qui les accompagnent dans un environnement institutionnel tel qu'une école ou une université). Une personne ou une équipe a peut-être déjà été expressément chargée de traiter ce type de demandes; dans le cas contraire, il serait bien de déterminer très clairement cette responsabilité et de vous assurer que tous ceux qui,

dans la société, pourraient être appelés à répondre à un appel savant à qui incombe cette responsabilité et comment prendre contact avec cette personne. Une détermination claire des responsabilités garantira que la personne chargée de traiter les demandes possède les compétences et connaissances nécessaires. Assurer une certaine cohérence dans les réponses fournies vous permettra d'offrir un service efficace et fiable à vos lecteurs.

La présente section est essentiellement destinée à la personne à qui incombe principalement cette responsabilité. Vous devez être en mesure :

- de vous assurer qu'il est facile pour les personnes ayant des difficultés de lecture des textes imprimés (ou ceux agissant en leur nom) de prendre contact avec vous — par exemple en vous assurant que vos coordonnées peuvent être obtenues par l'intermédiaire de Publisher Lookup, sur le site Web de votre société, etc.;
- de répondre à bref délai aux demandes et de les satisfaire efficacement et rapidement; les personnes présentant des demandes se plaignent souvent qu'ils n'obtiennent aucune réponse ou que le délai de réponse peut être très long, ce qui est particulièrement ennuyeux dans un contexte éducatif où le matériel pédagogique peut parfois être requis sur-le-champ. Il vous sera peut-être utile de contrôler le temps de réponse à ces demandes de manière à l'améliorer si nécessaire;
- de savoir avec précision ce qui est demandé. Ce qui est considéré comme "accessible" diffère selon les personnes et il est essentiel de comprendre exactement quel est l'objet de la demande. Parfois, votre version standard d'un livre électronique peut être suffisante pour la personne ayant présenté la demande et il peut être éventuellement plus facile pour vous de le fournir. Pour d'autres lecteurs, vous devrez peut-être faire appel à un produit plus spécialisé (voir la section intitulée "[Qu'est-ce qu'un produit accessible?](#)"). Dans certaines occasions, vous estimerez nécessaire d'étudier attentivement la demande; vous serez peut-être en mesure de fournir un format plus accessible que ce qui est demandé; les personnes intéressées ne connaissent pas nécessairement l'éventail de produits à leur disposition ou ne se sentent pas immédiatement à l'aise dans leur utilisation;

- de prévoir une utilisation sous licence si nécessaire. Une licence standard minutieusement rédigée et stipulant les conditions dans lesquelles le matériel est fourni garantira la sécurité de vos fichiers;
- de chercher, vérifier et mettre à disposition les fichiers appropriés ou une version complète accessible du titre demandé. Vous pouvez aussi être appelé à satisfaire dans la mesure du possible des demandes spécifiques. Par exemple, les lecteurs ne souffrant pas d'une déficience visuelle peuvent avoir une préférence entre la lecture d'un livre électronique sur un ordinateur portable en PDF ou en HTML ou sa lecture sur un lecteur de livre électronique en format EPUB. Les personnes souffrant d'un handicap de lecture ne sont pas différentes et, même si vous pouvez fournir une version véritablement accessible en EPUB, la personne concernée peut se sentir plus à l'aise avec une version en PDF;
- de demander conseil à toute personne de votre société susceptible de vous aider. Vous devez savoir qui est responsable des archives dans la société et quels types de formats de fichier sont conservés dans les archives. Si le format dont vous avez besoin n'existe pas dans les archives, vous devez pouvoir consulter la production ou les services informatiques au sujet de ce qu'il est possible d'obtenir.

Vous devez collaborer étroitement avec la personne globalement responsable des questions d'accessibilité au sein de la société (s'il ne s'agit pas de vous!) et vous assurer que vous êtes pleinement informé des diverses options que vous êtes autorisé à proposer en vertu de la politique de la société. Voir la section intitulée "[Qu'est-ce qu'un produit accessible?](#)" pour comprendre la différence entre les divers formats de fichier que vous pouvez être appelé à utiliser et la manière exacte dont vos fichiers peuvent répondre sous tous ses aspects à la demande que vous traitez.

## *Comprendre le cadre juridique*

Vous devez comprendre ce que vous avez pour mission de fournir en vertu du cadre juridique régissant le territoire (ou les territoires) sur lequel vous opérez, notamment les exceptions autorisées pour les personnes souffrant d'un handicap et les individus ou

institutions à leur service. Une législation particulière peut régir les exemplaires uniques destinés à l'usage personnel et les exemplaires multiples destinés à une utilisation collective sous diverses formes.

Vous devez faire en sorte de vous informer des questions relatives à la concession sous licence en jeu, notamment en ce qui concerne les licences Creative Commons<sup>6</sup>. Par exemple, la demande peut émaner d'un organisme titulaire d'une licence destinée aux personnes souffrant d'un handicap de lecture des textes imprimés, lui offrant un large éventail d'autorisations concernant la réalisation de copies d'un titre à l'intention de personnes ayant des difficultés de lecture des textes imprimés. Cette licence peut avoir été obtenue auprès d'un organisme accordant des licences reconnu sur vos marchés.

Il peut s'agir d'une licence collective, offrant une sécurité aux titulaires de droits tout en allégeant la charge administrative susceptible de découler de la concession individuelle de licences. La Copyright Licensing Agency au Royaume-Uni, par exemple, accorde des licences collectives au nom des titulaires de droits et a conclu des accords relatifs à des droits analogues avec des organismes de gestion des droits de reproduction dans 30 autres pays.

Vous pouvez aussi appliquer à vos fichiers des techniques de gestion numérique des droits qui contrôleront l'accès à votre contenu numérique. Ces techniques peuvent considérablement réduire l'accessibilité de vos documents et vous devez tenir compte de leurs effets. Si vous fournissez des fichiers sans y adjoindre un instrument de gestion numérique des droits, vous pouvez quand même garantir la sécurité de vos documents en prévoyant l'utilisation d'un mot de passe ou en incorporant une simple licence.

## *Difficultés à fournir des documents accessibles*

Une fois que vous avez établi exactement ce qui est demandé, vous aurez peut-être des difficultés à en fournir l'intégralité selon les données techniques indiquées. Un document comportant un grand nombre d'illustrations ou un volume considérable de données graphiques ou numériques peut être parfois très difficile à fournir intégralement dans un

---

<sup>6</sup> Une licence Creative Commons est généralement utilisée lorsqu'un auteur souhaite accorder aux personnes le droit de partager et d'utiliser une œuvre qu'elles ont créées.

format pleinement accessible. Toutefois, il convient quand même de vérifier ce qui peut être fourni et dans quelle mesure vous pouvez apporter votre aide.

- Indiquez que certaines parties du document peuvent être fournies dans un format accessible – c’est toujours mieux que rien. En mettant l’accent sur ce qui peut être fait, vous parviendrez peut-être à fournir une grande partie de ce qui était demandé.
- Veillez à laisser ouvertes les possibilités de dialogue, de sorte que si dans l’avenir vous êtes en mesure de fournir quelque chose qu’il vous est impossible d’offrir aujourd’hui, l’utilisateur ou l’organisme le saura. La recherche menée pour trouver les moyens d’améliorer l’accessibilité est si importante que vous serez peut-être en mesure dans l’avenir d’aider d’une manière que vous ne pouvez pas imaginer aujourd’hui. En collaborant avec les fournisseurs de technologie et les enseignants, vous pouvez vous assurer d’étudier toutes les options en matière d’aide dans le futur.

Ce type de démarche d’anticipation peut être extrêmement utile pour les personnes désireuses d’avoir accès à vos titres et démontre qu’en tant qu’éditeur, vous vous êtes engagé positivement sur les questions d’accessibilité.

## ***Comment participer au projet TIGAR***

Le projet TIGAR (Trusted Intermediary Global Accessible Resources) élabore un catalogue virtuel mondial en ligne de livres produits dans des formats accessibles. Il cible pour l’heure les livres accessibles (DAISY ou Braille sous forme électronique) produits par des organismes à but non lucratif œuvrant dans le domaine de l’accessibilité (ou “intermédiaires de confiance”) qui fournissent des services de bibliothèque destinés aux personnes ayant des difficultés de lecture des textes imprimés. Il s’agit d’ouvrages qui ont été produits de manière légitime en vertu d’exceptions nationales relatives au droit d’auteur ou sous licence. Ces livres peuvent être partagés électroniquement entre les intermédiaires de confiance au-delà des frontières nationales en appliquant les solutions techniques et en matière de droit d’auteur du projet TIGAR. Les fichiers protégés par le droit d’auteur ne peuvent être partagés qu’à l’aide d’une technologie sûre et après avoir obtenu l’autorisation

des titulaires de droits (qui sont, la plupart du temps, des éditeurs). La prochaine étape consistera à favoriser la recherche et la découverte des livres accessibles produits par l'édition classique.

En adhérant au réseau TIGAR, chaque intermédiaire de confiance peut accéder à la collection combinée des livres accessibles autorisés et en faire profiter ses membres ayant des difficultés de lecture des textes imprimés. Cela élargit grandement la palette d'ouvrages à disposition sans les coûts élevés associés à une production séparée dans chaque pays. Chaque nouvel éditeur ou intermédiaire de confiance qui adhère au projet contribue de manière significative à accroître le nombre de versions accessibles de livres qui sont proposées aux personnes ayant des difficultés de lecture des textes imprimés dans le monde.

Le projet TIGAR se poursuivra au-delà de sa phase pilote dont le terme est prévu pour fin octobre 2013. Il devrait évoluer pour devenir une entité et un service permanents, pouvant aider les personnes ayant des difficultés de lecture des textes imprimés partout dans le monde à rechercher, trouver et avoir accès à des livres dans des formats accessibles et en différentes langues. Ce projet pilote international est financé conjointement par l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle, l'Union internationale des éditeurs (UIE), la Fédération internationale des organismes gérant les droits de reproduction (IFRRO) et le DAISY Consortium, ainsi que par les organismes participants. Le projet est supervisé par un comité directeur composé de représentants des titulaires de droits<sup>7</sup> et des intermédiaires de confiance, ainsi que par l'OMPI.

---

<sup>7</sup> Actuellement, les représentants des titulaires de droits auprès du comité directeur du projet TIGAR sont les suivants : Alicia Wise (coprésidente d'Elsevier), Jens Bammel (UIE), Olav Stokkmo (IFRRO) et Rainer Just (VG Wort).

## **Autres ressources**

### **Accessibility Action Group**

L'Accessibility Action Group, établi au Royaume-Uni, publie un bulletin intitulé *Publisher's Accessibility Newsletter*, qui offre une vue d'ensemble des faits nouveaux survenus au Royaume-Uni et à l'échelle internationale. Ce bulletin peut être consulté à l'adresse <http://www.pls.org.uk/services/accessibility1/default.aspx?PageView=Shared>.

### **AFB-Tech**

Le centre technologique AFB TECH de la American Foundation for the Blind publie une revue intitulée *AccessWorld*, présentant des commentaires et des résultats de tests réalisés sur des technologies d'assistance disponibles sur le marché. Pour plus d'informations, on peut consulter le site <http://www.afb.org/aw/main.asp>.

### **Alliance Right to Read**

Ce groupe de défense de droits établi au Royaume-Uni est une coalition de 21 organismes qui travaille en partenariat avec, entre autres, des éditeurs, des concepteurs, des fabricants de matériel, des détaillants et des bibliothécaires, afin de surmonter les obstacles et de réaliser pleinement le potentiel de l'édition numérique. Voir le site <http://www.rnib.org.uk/getinvolved/campaign/accesstoinformation/righttoread/Pages/righttoread.aspx>

### **Association d'éditeurs**

L'association d'éditeurs au Royaume-Uni fournit des orientations aux éditeurs qui souhaitent répondre aux besoins en matière d'autorisations des personnes atteintes d'un handicap. Au titre de son activité récente, on peut citer la publication d'une déclaration conjointe d'engagement en faveur de l'édition accessible. Pour plus d'informations à ce sujet et pour obtenir des conseils en matière d'accessibilité, on peut consulter le site <http://www.publishers.org>.

### **BTAT—Business Taskforce on Accessible Technology**

Pour des informations sur cette équipe d'experts et sur d'autres travaux menés par le Employer's Forum on Disability, on peut visiter le site [www.btat.org](http://www.btat.org). Voir en particulier la charte de l'équipe d'experts qui fournit des indications sur la manière d'élaborer sa propre charte ou politique d'entreprise en matière d'accessibilité.

### **DAISY Consortium, Daisy Pipeline : outils et guide d'installation**

Créé en mai 1996 par des bibliothèques de livres sonores, le DAISY Consortium a pris la tête de la transition du livre analogique au livre audionumérique à l'échelle mondiale. Les membres du Consortium font la promotion active de la norme DAISY relative aux livres sonores numériques (voir la section consacrée aux formats de fichiers). Pour plus d'informations, on peut consulter le site [www.daisy.org](http://www.daisy.org).

Le DAISY Pipeline est une solution multi plates-formes et libre de droits pour la transformation de documents en rapport avec les livres audionumériques. Il s'agit d'une solution exhaustive pour convertir des documents texte dans des formats accessibles aux personnes ayant des difficultés de lecture des textes imprimés. Pour consulter les guides d'installation et les instructions de téléchargement complets, on peut se rendre à l'adresse <http://www.daisy.org/pipeline/download>. Pour des informations sur l'outil "Save as DAISY", le module d'extension pour MS Word récemment mis au point, on peut consulter le site <http://www.daisy.org/project/save-as-daisy-microsoft> et se rendre à l'adresse <http://www.daisy.org/project/save-as-daisy-openoffice.org/> pour des renseignements sur le module d'extension Open Office.

### **Dyslexia Action**

Une organisation caritative britannique et un acteur clé du Accessibility Action Group et de l'Alliance Right to Read, deux organismes établis au Royaume-Uni. Voir le site <http://www.dyslexiaaction.org.uk/>

### **ETIN**

Le réseau ETIN (European Trusted Intermediary Network) est l'application concrète d'un protocole d'accord signé en septembre 2010. Établi à Bruxelles, le réseau représente à la fois les organismes des intermédiaires de confiance (c'est-à-dire les organismes chargés de

répondre aux besoins des déficients visuels dans chaque État membre, notamment en ce qui concerne la fourniture de versions accessibles de livres et la gestion de bibliothèques) et les titulaires de droits. Il a pour mission de faciliter les échanges de versions accessibles réalisées en vertu d'exceptions relatives au droit d'auteur ou sous licence dans toute l'Europe. Le réseau ETIN et le projet TIGAR ont en commun le même objectif fondamental et les deux initiatives sont complémentaires et se renforcent mutuellement. Elles seront menées en collaboration et partageront leurs stratégies ce qui, en fin de compte, favorisera leur interopérabilité. Pour en savoir plus sur le réseau ETIN, on peut consulter le [site Web de la Commission européenne](#).

### **Formation relative aux questions d'accessibilité**

Une formation en ligne gratuite est proposée à l'adresse <http://www.editeur.org/137/Enabling-Technologies-Framework-Training-for-Publishers/> dans le cadre de laquelle EDItEUR et JISC TechDis ont collaboré sur une série de sessions de formation en ligne d'une demi-heure destinées aux éditeurs. Il s'agit de versions pratiques des présentes directives qui s'adressent à tous les services.

### **INCA—Institut national canadien pour les aveugles**

Le site [www.cnib.ca](http://www.cnib.ca) propose des services et fournit des informations pour les personnes aveugles au Canada. Il propose également des services de consultation pour les entreprises qui souhaitent donner accès à un contenu numérique. Pour plus d'informations, on peut consulter le site <http://www.accesscontent.ca>.

### **International Digital Publishing Forum – IDPF**

L'IDPF est l'agence de mise à jour de la norme EPUB et de sa nouvelle version, EPUB 3.0. Pour plus d'informations sur cette dernière, on peut consulter le site <http://idpf.org/epub/30>. L'IDPF publie un ensemble de directives relatives à la nouvelle norme EPUB 3 qui peuvent être consultées à l'adresse <http://www.idpf.org/accessibility/guidelines/>

### **International Dyslexia Association (IDA)**

Établie aux États-Unis d'Amérique, l'IDA se consacre à l'étude et au traitement de la dyslexie et d'autres difficultés d'apprentissage liées au langage. Pour accéder à la liste des partenaires mondiaux et des organismes dans le monde, on peut consulter le site [www.interdys.org/GlobalPartnersList.htm](http://www.interdys.org/GlobalPartnersList.htm).

### **JISC TechDis**

JISC TechDis est le principal service de conseil en matière de technologie et d'inclusion au Royaume-Uni. Ce service, qui est spécialisé dans les activités d'appui aux organismes dans le secteur de l'éducation, dispose de nombreuses ressources et offre une mine de compétences qui peuvent être transmises instantanément aux secteurs privés et publics. Pour accéder aux directives établies par JISC TechDis, on peut consulter le site <http://www.jisctechdis.ac.uk>.

### **LIA**

Le projet LibritalianiAccessibili (LIA) vise à créer un service permettant de rendre un plus grand nombre de publications disponibles sur le marché dans un format accessible aux personnes aveugles et aux déficients visuels. Le projet est financé par le Ministère italien de la culture. Coordonné par l'AIE (l'Association italienne des éditeurs), il est géré par sa société de conseil Ediser en coopération avec l'UIC (l'Union italienne des aveugles) et avec d'autres parties prenantes travaillant dans le domaine de la déficience visuelle.

La préférence du projet LIA s'est portée sur le format EPUB pour créer et distribuer 3 000 titres accessibles de fiction et de non-fiction. La phase pilote du projet est terminée et des publications accessibles sont disponibles en ligne. Pour plus d'informations, on peut envoyer un message électronique à l'adresse [segreteria@progettolia.it](mailto:segreteria@progettolia.it)

### **NFB—National Federation of the Blind**

La NFB est la plus grande association mutuelle de personnes aveugles et la plus influente aux États-Unis d'Amérique. Pour plus d'informations, on peut consulter le site [www.nfb.org](http://www.nfb.org).

## Normes d'accessibilité

**BS8878**webaccessibility. Ce code de bonne pratique est la première norme britannique traitant de l'enjeu croissant de l'inclusion numérique, dont la version intégrale est disponible à

l'adresse <http://shop.bsigroup.com/en/ProductDetail/?pid=000000000030180388>. Vous pouvez également consulter le site <http://www.hassellinclusion.com/bs8878/>, une page gratuite qui rassemble les diapositives officielles de la norme BS 8878 depuis son lancement, des études de cas d'organismes utilisant la norme BS 8878, des blogues complets traitant de son utilisation par les PME, des outils et des formations pour l'application de la norme, et des nouvelles des progrès réalisés en vue d'en faire une norme internationale.

**NIMAS**. Norme élaborée aux États-Unis d'Amérique, visant à contribuer à la production de contenu accessible dans le secteur de l'enseignement supérieur. La norme NIMAS, qui est fondée sur la norme DAISY, est disponible à l'adresse <http://nimas.cast.org/>.

La **section 508** de la loi américaine sur la réadaptation exige des agences fédérales qu'elles rendent accessibles aux personnes atteintes d'un handicap leurs technologies de l'électronique et de l'information. Cette norme peut être consultée à l'adresse <http://www.section508.gov/index.cfm?fuseAction=stds>.

## Web Content Accessibility Guidelines (WCAG)

Les directives pour l'accessibilité aux contenus Web du consortium World Wide Web, l'organisme chargé de l'établissement des normes pour l'Internet, vise à fournir une norme unique commune pour l'accessibilité au contenu du Web qui réponde aux besoins des particuliers, des organismes et des gouvernements au niveau international. Pour plus d'informations, on peut consulter le site <http://www.w3.org/WAI/intro/wcag>.

## NVDA—Non Visual Desktop Access

Ce nouveau logiciel gratuit offre un outil de lecture d'écran utile pouvant être testé par l'utilisateur. Il s'agit d'un logiciel libre (Open Source) pour Windows, disponible en plus de vingt langues. Pour plus d'informations ou pour consulter les modalités de téléchargement, on peut se rendre sur le site <http://www.nvda-project.org/>.

## **OMPI—Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle**

L'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) est une institution spécialisée des Nations Unies. Sa mission consiste à élaborer un système international équilibré et accessible de propriété intellectuelle qui récompense la créativité, stimule l'innovation et contribue au développement économique tout en préservant l'intérêt général.

L'OMPI parraine le projet relatif au cadre des techniques facilitant l'accès aux œuvres qui vise à mettre au point des processus d'édition ordinaires, susceptibles de produire des éditions numériques ouvertes à tous, qui soient pleinement accessibles aux personnes ayant des difficultés de lecture. Pour plus de précisions sur ce projet et sur d'autres activités de l'OMPI, on peut consulter le site <http://www.wipo.int/portal/index.html.en>.

## **ONIX for Books**

Il s'agit d'une norme relative aux métadonnées largement utilisée dans l'édition et la vente au détail de livres à des fins commerciales. Elle permet aux éditeurs et à d'autres de décrire tous les aspects des livres qu'ils soient imprimés, en braille, électroniques ou audio. Les éditeurs peuvent désormais décrire les éléments d'accessibilité présents dans les livres électroniques, ce qui accroît les possibilités pour le consommateur de les découvrir et d'obtenir des informations plus précises. Le nouveau vocabulaire contrôlé qui a été élaboré pour les versions 2.1 et 3.0 de la norme ONIX vise à concilier les nombreuses indications requises par un lecteur donné afin de déterminer si tel ou tel livre électronique lui convient – en fonction de son degré de déficience – avec les considérations pratiques et la connaissance limitée des problèmes que rencontrent habituellement les organismes d'édition.

## **PDF Accessibility checker**

PAC, une fonction gratuite de vérification d'accessibilité du format PDF mise au point par la fondation Access-for-All, (voir le site <http://www.access-for-all.ch/en.html>), offre au surplus la possibilité d'afficher un aperçu du document PDF structuré dans un logiciel de navigation sur le Web. Dans le système PAC, la prévisualisation fait apparaître les balises qui figurent dans le document PDF et présente les éléments accessibles de la même façon que les technologies d'assistance pourraient les interpréter. PAC fournit également un rapport

d'accessibilité qui recense les erreurs d'accessibilité détectées. En cliquant sur les liens intégrés dans le rapport, on peut afficher la source d'erreur la plus probable dans le document.

### **Publisher LookUp**

En mettant à disposition vos coordonnées sur Publisher Lookup, vous permettez à vos clients d'accéder facilement à ces informations. Pour ce faire, on peut consulter le site <http://www.publisherlookup.org.uk> au Royaume-Uni et [www.accesstext.org](http://www.accesstext.org) aux États-Unis d'Amérique.

### **Royal National Institute of Blind People (RNIB)**

Établi au Royaume-Uni, cet institut fournit de nombreuses orientations en matière d'accessibilité. On peut notamment citer sa publication sur la manière de créer un livre électronique ([www.rnib.org.uk/ebookguidance](http://www.rnib.org.uk/ebookguidance)), un outil utile qui s'inscrit dans le cadre plus large d'une série de conseils à l'intention des éditeurs que l'on trouvera à l'adresse <http://rnib.org.uk/publisheradvice>. Le RNIB publie également un examen indépendant des systèmes de lecture des livres électroniques accessibles qui peut être consulté sur le site <http://rnib.org.uk/ebooks> ainsi qu'un ensemble complet de directives sur la lisibilité des imprimés et la présentation en gros caractères. Pour tout conseil en matière d'accessibilité, on peut consulter le site <http://www.rnib.org.uk/professionals/accessibleinformation>.

### **South African National Council for the Blind**

Pour des informations sur les travaux menés et les services offerts en Afrique du Sud, on peut consulter le site [www.sanacb.org.za](http://www.sanacb.org.za).

### **TIGAR (projet)**

Le projet TIGAR (Trusted Intermediary Global Accessible Resources) vise à permettre aux personnes ayant des difficultés de lecture des textes imprimés dans le monde d'accéder aux œuvres protégées par le droit d'auteur dans des formats accessibles. Au nombre des participants figurent l'OMPI, des éditeurs, des organismes de gestion des droits de reproduction, des bibliothèques nationales et des organismes caritatifs qui fournissent des

services spécialisés destinés aux personnes ayant des difficultés de lecture des textes imprimés.

De nombreux organismes, dont des intermédiaires de confiance et des éditeurs, ont signé le protocole d'accord TIGAR, qui définit l'accord visant à faciliter les premiers essais d'échanges transfrontaliers de fichiers concernant des livres accessibles entre un nombre limité d'intermédiaires de confiance. Une équipe de gestion du projet TIGAR, qui comprend un chef de projet global et deux gestionnaires de projet adjoints, est chargée de la mise en œuvre du projet. Membre de l'équipe de gestion du projet TIGAR, Jim Russell gère les activités relatives aux titulaires de droits et peut être contacté par les éditeurs pour davantage d'informations et d'indications à l'adresse [jim.russell@rpm-associates.co.uk](mailto:jim.russell@rpm-associates.co.uk) ou par téléphone au numéro +44 (0) 1454 415410. Pour en savoir plus sur le projet TIGAR, s'agissant notamment des organismes qui y participent actuellement, on peut consulter le site <http://www.tigarnetwork.org>

#### **UKAAF : UK Association for Accessible Formats**

L'UKAAF établit des normes et s'attache à promouvoir les bonnes pratiques afin d'assurer une information accessible de qualité adaptée aux besoins des utilisateurs. Le site Web <http://www.ukaaf.org> présente des directives sur la création de texte ALT et la production audio.

#### **Union mondiale des aveugles (UMA)**

L'UMA est l'organisation faîtière reconnue à l'échelle internationale qui représente les personnes aveugles et malvoyantes dans 190 pays membres. L'UMA, qui s'exprime de manière universelle à l'échelle mondiale, rassemble les principaux organismes nationaux et internationaux œuvrant en faveur des personnes aveugles. Pour plus d'informations, on peut consulter le site [www.worldblindunion.org](http://www.worldblindunion.org).

#### **Vision Australia**

Vision Australia est le principal organisme œuvrant en faveur des personnes aveugles et malvoyantes en Australie. Pour plus d'informations sur les travaux menés et les services proposés par Vision Australia, on peut consulter le site [www.visionaustralia.org.au](http://www.visionaustralia.org.au).

## Glossaire

### ADE (Adobe Digital Editions)

Nom commercial du logiciel de lecture de livres électroniques de Adobe Systems. Il permet de lire des livres électroniques, des journaux numériques et d'autres publications numériques sur PC et sur Mac. Ce logiciel, qui prend en charge les formats **PDF**, **XHTML** (par le type de fichier **EPUB**), ainsi que le contenu au format Flash, utilise un système de **gestion numérique des droits** connu sous le nom de 'ACS4' ou ADEPT.

### Balises (ou marqueurs)

Éléments courts délimités par des "crochets triangulaires" <> qui sont utilisés dans un document en **HTML** ou en **XML** pour identifier des éléments et des attributs. Par exemple, un en-tête de second niveau peut être délimité par les balises suivantes :

<h2>Ici se trouve l'en-tête</h2>. Chaque élément comprend une balise ouvrante indiquant le début d'un élément et une balise fermante indiquant la fin de cet élément. Le balisage présente plusieurs avantages : il offre une structure normalisée, donnant une signification précise à chaque élément, et permet l'échange de données entre plusieurs systèmes.

### DAISY (Digital Accessible Information Systems)

Format normalisé, spécialisé, mis au point par le DAISY Consortium, utilisé pour produire des versions accessibles aux personnes qui ne peuvent lire les imprimés. Le DAISY Consortium est une organisation à but non lucratif qui représente les bibliothèques pour les personnes ayant des difficultés de lecture des textes imprimés. Le format DAISY permet la diffusion numérique de formats texte et audio et offre beaucoup plus **d'informations de navigation** que les livres électroniques ou audio généralement disponibles dans le

commerce. Bien que le format DAISY, pour être efficace, nécessite l'utilisation d'un logiciel de lecture spécifique (sur un PC ou un dispositif audio spécialisé), la nouvelle version de la norme **EPUB**, à savoir EPUB 3.0, présente une compatibilité parfaite avec le format DAISY. Toute plate-forme totalement compatible avec le format EPUB 3.0 devrait également l'être avec le format DAISY.

### **DAISY Pipeline**

Suite ouverte d'outils de validation conçus pour aider à la conversion en fichiers DAISY, disponible auprès du DAISY Consortium.

### **DIAGRAM**

Le Centre [DIAGRAM](#) (Digital Image and Graphic Resources for Accessible Materials) géré par Benetech est un projet de recherche-développement sur 5 ans qui s'emploie à révolutionner le mode de production du contenu image et graphique et la façon dont on y accède afin d'offrir aux étudiants ayant des difficultés de lecture des textes imprimés un accès rapide aux informations dont ils ont besoin. Le Centre a pour mission de :

- faire le point de la situation concernant l'accessibilité des images, des graphiques et d'autres contenus non textuels dans le matériel pédagogique accessible,
- mettre au point des technologies et des outils novateurs et en libre accès pour répondre au défi que représentent la production et l'affichage de contenu accessible, et
- recommander des normes et des pratiques et dispenser des formations à l'appui de ces efforts.

Depuis sa création en mai 2010, DIAGRAM a notamment : élaboré un outil en ligne libre d'accès pour ajouter des descriptions d'image à des manuels ([Poet](#)); conçu un modèle de données pour la description d'images par des métadonnées (le [DIAGRAM Content Model](#)); évalué les outils existants pour la création et l'utilisation d'images accessibles; milité en faveur de normes et de directives techniques essentielles aux fins de l'accessibilité. Il

poursuit par ailleurs ses activités de recherche-développement dans des domaines comme les images améliorées, les graphiques tactiles et d'autres variantes. Créé par l'Office of Special Education Programs (OSEP) du Ministère américain de l'éducation, le Centre DIAGRAM est géré par Benetech en partenariat avec le WGBH National Center for Accessible Media (NCAM) et le US Fund for DAISY (USFDAISY). Pour plus d'informations, on peut consulter le site <http://diagramcenter.org/>.

### Dispositif d'affichage en braille

Type de **technologie d'assistance** sous forme de dispositif matériel pouvant être relié à un ordinateur ou à un dispositif mobile, conçu pour transformer un texte en braille en temps réel. Ce dispositif comprend plusieurs séries de picots rétractables qui peuvent être levés ou abaissés pour former des caractères braille pouvant être lus par le toucher.

### DTB, DT Book

Le livre sonore numérique (Digital Talking Book) est un terme générique qui est parfois synonyme de livre au format DAISY. Appelé aussi DTBook, c'est le format fondé sur le langage XML pour le contenu textuel qui est utilisé dans un livre au format DAISY.

### DTD

Voir XML-DTD

### Éditions accessibles

Terme général désignant les éditions en gros caractères, les éditions en braille, les livres électroniques et les livres audio à l'usage des personnes aveugles, malvoyantes, dyslexiques ou des personnes ne pouvant lire un livre en papier ordinaire.

## EPUB

Norme relative au format du contenu d'un livre électronique publiée par l'International Digital Publishing Forum (IDPF). La norme EPUB, qui est fondée sur le langage **HTML/XHTML** et qui est le format d'origine utilisé par de nombreuses plates-formes commerciales de vente de livres électroniques, est en passe de devenir le format standard pour les livres électroniques. Sa dernière version, EPUB 3.0, offre de nombreuses fonctionnalités accessibles et constitue probablement le meilleur format d'édition d'ouvrages accessibles. Voir également **DAISY**.

## Gestion numérique des droits

Technologies de contrôle d'accès (également connues sous le nom de "mesures techniques de protection") pouvant être appliquées à un fichier numérique pour contrôler automatiquement l'accès au fichier et son utilisation. Le contenu à proprement parler est chiffré, et certains types d'utilisation peuvent être contrôlés, tels que, par exemple, le nombre de dispositifs sur lesquels un fichier peut être copié, ou le nombre de pages d'un fichier qui peuvent être imprimées. La gestion numérique des droits peut limiter l'interopérabilité entre les plates-formes et empêcher de nombreuses technologies d'assistance de fonctionner.

## Gestion numérique des droits à caractère social

Méthode de protection de contenu pouvant comprendre l'utilisation de noms d'utilisateurs et de mots de passe ou d'autres moyens tels que le "tatouage" qui consiste à insérer des informations sur l'acheteur (preneur de licence) dans une publication électronique, afin d'encourager le respect des conditions de licence. Contrairement à d'autres formes de **gestion numérique des droits**, la gestion numérique des droits à caractère social ne porte pas sur l'*application* des conditions de licence, bien qu'elle permette de *détecter* des atteintes portées aux droits sous licence et d'en *identifier* les auteurs. Le contenu de la publication n'est pas chiffré (bien que les informations insérées puissent l'être), c'est

pourquoi la gestion numérique des droits à caractère social n’interfère pas avec les technologies d’assistance de la même manière que d’autres mécanismes de **gestion numérique des droits**.

### **HTML/XHTML (HyperText Markup Language)**

Langage de balisage pour les pages Web, le langage HTML fournit la structure de base pour la création de pages Web. Le langage XHTML comprend un ensemble de règles du **XML** permettant d’étendre les capacités plutôt limitées du langage HTML et de le rendre plus strict. Des versions HTML 5.0 et XHTML 5.0 sont actuellement mises au point par le World Wide Web Consortium.

### **Informations de navigation**

Éléments de balisage conçus pour aider l’utilisateur à se déplacer dans le contenu d’un fichier numérique. Une table des matières détaillée, par exemple, peut permettre au lecteur de se diriger vers un chapitre ou un sous-chapitre spécifique. Pour ce faire, le lecteur peut utiliser un signet pour trouver un passage déjà mis en évidence ou utiliser une fonctionnalité de “recherche” pour trouver une phrase ou un mot précis.

### **Lecteur d’écran**

Application logicielle fonctionnant en même temps que d’autres programmes d’ordinateur, conçue pour lire à voix haute ce qui est affiché à l’écran de l’ordinateur, permettant ainsi à une personne aveugle de se servir d’un ordinateur ou d’un dispositif mobile, tel qu’un téléphone, pour naviguer dans des menus et lire le contenu d’un écran dans une application.

### **Lecteur de livre électronique**

Dispositif de poche spécialisé muni d’un petit écran sur lequel s’affiche le texte d’un livre électronique. Ces lecteurs sont pour la plupart capables d’afficher des fichiers aux formats

**EPUB** ou **PDF**, mais certains utilisent des formats propres au distributeur. Certains dispositifs permettent de modifier la taille des caractères ou la police de caractères, ou offrent des fonctionnalités de synthèse vocale adaptées à certaines personnes ayant des difficultés de lecture des textes imprimés.

### **Logiciel de lecture de livre électronique**

Application spécialisée permettant de se servir d'un dispositif ordinaire tel qu'un téléphone mobile, un PC ou une tablette comme d'un lecteur de livre électronique spécialisé.

### **NIMAS (National Instructional Materials Accessibility Standard)**

Norme élaborée aux États-Unis d'Amérique visant à contribuer à la production de contenu accessible dans le secteur de l'enseignement supérieur. La norme NIMAS est fondée sur la norme **DAISY**.

### **PDF (portable document format)**

Format de fichier permettant d'utiliser un document sur de nombreuses plates-formes informatiques différentes tout en maintenant le même aspect visuel et la même présentation. Créé au départ par Adobe au début des années 1990, ce format est désormais une norme ISO largement utilisée dans le secteur de l'édition pour la production de produits imprimés et de certains types de produits électroniques. Les caractéristiques des fichiers PDF peuvent varier selon leur fonction. Certaines formes de PDF (notamment celles destinées spécifiquement à des applications d'impression) ne sont pas du tout adaptées à la production d'éditions accessibles.

### **Publisher Lookup**

Base de données collaborative contenant les coordonnées d'éditeurs mises à disposition des enseignants qui cherchent à se procurer des versions électroniques d'ouvrages pour des élèves ayant des difficultés de lecture des textes imprimés. Ce type de service est proposé aux États-Unis d'Amérique et au Royaume-Uni.

## Synthèse vocale

Fonctionnalité disponible sur de nombreux dispositifs de lecture de livres électroniques, permettant de transformer un texte numérique en **voix synthétique** afin qu'une personne qui ne peut pas lire le texte puisse l'écouter (voir également **lecteur d'écran**). Cette fonctionnalité peut être intégrée dans le dispositif de lecture, mais il se peut qu'elle doive être activée de manière spécifique pour chaque produit, car elle peut être désactivée sur certaines plates-formes par des mécanismes de **gestion numérique des droits**.

## Technologie d'assistance

Dispositifs technologiques équipés de fonctionnalités destinées spécifiquement aux personnes atteintes d'un handicap. Il peut être demandé aux éditeurs de fournir des formats de fichier qui sont compatibles avec certains types de technologie d'assistance. Pour plus d'informations, on peut consulter le site de la Assistive Technology Industry Association à l'adresse [www.atia.org](http://www.atia.org).

## Texte ALT (Texte de substitution)

Description du contenu d'une image qui n'est en principe pas visible par l'utilisateur. Ce texte est généralement accessible au moyen d'applications de synthèse vocale ou d'autres **technologies d'assistance** spécialisées qui permettent à l'utilisateur de l'afficher ou non. Il est utile à la fois aux personnes aveugles qui ne peuvent pas voir l'image et aux personnes malvoyantes qui lisent éventuellement les gros caractères mais peinent à interpréter les images.

## Voix naturelle

Voir **voix synthétique**.

## Voix synthétique

Voix artificielle produite par un ordinateur. Les sons sont produits à partir d'un ensemble de données de prononciation ou phonétiques. De nombreuses "voix" synthétiques différentes sont disponibles, masculines ou féminines, dans différentes langues. Cette solution est largement utilisée dans les technologies ordinaires et dans les **technologies d'assistance**. De nombreux livres audio utilisent une "voix naturelle" qui, pour certaines personnes, peut être une préférence en matière d'accessibilité du fait que la "couleur" supplémentaire apportée par la voix du lecteur humain améliore la compréhension.

### **XML (Extensible Markup Language)**

Langage prévoyant en ensemble de règles relatives au codage d'informations structurées. Ce langage peut être partagé par de nombreux publics/organismes différents. Il constitue une solution standard pour décrire différents types d'informations. Ces différents types d'informations sont appelés types de documents :

- les documents sont découpés en éléments;
- les éléments sont disposés selon une hiérarchie;
- les balises délimitant les éléments et les données à proprement parler du document offrent un contexte qui facilite l'interprétation des données, rendant le langage XML idéal pour la communication entre des systèmes informatiques et pour les documents à structure complexe;
- la quantité d'éléments spécifiques utilisés dans des documents en XML et leur structure peuvent être adaptées à des utilisations spécifiques au moyen d'une **DTD**.

## **XML–DocBook**

**XML-DTD** utilisée pour structurer les textes d'un ouvrage. Le texte de l'ouvrage contient des balises en XML qui divisent le texte en parties, chapitres, paragraphes, tableaux, listes, notes de bas de page, etc. Le balisage porte sur la structure et la sémantique, plutôt que sur la manière dont devrait être présenté le texte. La définition DocBook peut être traitée automatiquement pour produire des versions électroniques, en gros caractères, en caractères normaux ou avec une voix synthétique, de l'ouvrage.

## **XMLDTD (Extensible Markup Language – Document Type Definition)**

Ensemble spécifique de règles de balisage en langage **XML** qui sont utilisées pour définir un type particulier de document. Peut être normalisé (tel que **DOCBOOK** ou **DTBook** par exemple) ou propre à l'éditeur. La mise au point et la gestion de ces règles sont coûteuses. Elles sont généralement utilisées pour plusieurs documents différents de même type. Pour qu'un document en XML soit valide, il faut une DTD et un document en XML bien établi.